Événements
Attractions
Québec

PROJET PILOTE
CHANGEMENTS CLIMATIQUES : BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CARBONEUTRALITÉ

2022-2023 (Août 2023)





Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF *4*

LEXIQUE *5*

1. MISE EN CONTEXTE *7*

1.1 Pourquoi faire des événements carboneutres 7

1.2 Présentation des trois événements 9

1.3 Présentation des organisations participantes 12

2. ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC *12*

2.1 Documents de références en lien avec l'impact carbone des événements au Québec 12

2.2 Exemples d'événements au Québec qui ont agi significativement pour réduire, calculer ou compenser leur empreinte carbone 15

2.3 Identification des enjeux 18

3. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES *19*

3.1 Valorisation des transports actifs et collectifs 19

3.2 Autres moyens de réduire les émissions de GES 21

4. COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DE GES *22*

4.1 Sources d'émissions de GES 22

4.1.1 Déplacement des visiteurs(-euses) 22

4.1.2 Déplacements des autres personnes impliquées 23

4.1.3 Autres postes émetteurs de GES 24

4.2 Outils de compilation GES 24

4.2.1 Outil de Destination Québec cité en partenariat avec Carbone boréal 24

4.2.2 Le calculateur Excel du CQEER 25

4.2.3 Application GES du CQEER 26

4.2.4 Outils Creative Green 27

4.2.5 Outil de calcul d'analyse de cycle de vie 28

4.3. Comparaison des résultats obtenus 31

4.4 Recommandations 32

5. SENSIBILISATION DU PUBLIC *34*

6. OUTILS DE COMPENSATION *38*

6.1 Les méthodes de financement de la compensation 38

6.1.1 Compensation avec l'aide de partenaires financiers 38

6.1.2 Compensation volontaire sur le site Web de l'événement 39

6.1.3 Frais de compensation inclus dans le formulaire de réservation 40

6.1.4 Compensation volontaire par un don sur place pendant l'événement 41

6.2 Choix des projets de compensation 45

6.3.1 Séquestration biologique du carbone 46

6.3.2 Investir dans l'énergie renouvelable 46

6.3.3 Technologies et investissements en économie d'énergie 47
6.3.4 Récupération du méthane des lieux d'enfouissement et gestion des déchets d'élevage du bétail 47
6.4 Les types de marchés du carbone (réglementés et volontaires) 48
6.5 Les types de crédits (*ex-ante* et *ex-post*) 49
6.6 Critères d'approvisionnement responsable 50
7. COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE 51
CONCLUSION 52
RÉFÉRENCES 54
ANNEXE 1 Planification des tests sur les sites événementiels 57
ANNEXE 2 : Questionnaire Autres postes émetteurs de GES 60
ANNEXE 3 : Exemple de suggestions envoyées aux promoteurs(-trices) d'événements 62

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce rapport est le résultat d'un mandat d'analyse et caractérisation des méthodes d'évaluation et de compensation des GES dans le cadre de festivals et d'événements. Afin de mesurer les impacts des pratiques en matière de carboneutralité, le projet visait à tester les objectifs suivants :

- Promotion des modes de transport alternatif, actif ou collectif ;
- Modèles de calcul des émissions de l'organisation ;
- Modèles de calcul des émissions des visiteurs(-euses) ;
- Outils variés de sensibilisation ;
- Processus de compensation carbone ;
- Développer des outils, références et présentation en lien avec le projet afin d'en assurer une diffusion au sein de l'ensemble du secteur événementiel.

Le présent document résume l'ensemble des activités du projet qui se sont tenues de juin 2022 à avril 2023, de même que les constats et les recommandations pour le milieu de l'événementiel. Voici les principaux constats qui ont été observés :

- Il y a encore place à la diminution de l'empreinte carbone.
- Des efforts peuvent être déployés pour convaincre le public et les parties prenantes d'adopter en plus grand nombre les transports actifs et collectifs.
- Les outils de calcul carbone disponibles sur le marché diffèrent grandement quant à leur fonctionnement, les critères pris en compte et les résultats obtenus.
- Avant de se dire carboneutres, les événements doivent prendre des précautions.
- Le marché québécois de la compensation carbone offre de nombreuses options qui ne se valent pas toutes.
- Il est très rare que des événements au Québec puissent se dire carbonégatifs.
- Les événements qui visent la carboneutralité ont des besoins de formation et d'accompagnement.

LEXIQUE

Gaz à effet de serre : Certains gaz présents naturellement dans l'atmosphère contribuent à retenir la chaleur près de la surface de la Terre et sont responsables de la modification du climat par leur potentiel de réchauffement. Ces gaz qui produisent un effet de serre sont formés naturellement de vapeur d'eau, de dioxyde de carbone (CO_2), de méthane (CH4) ainsi que de protoxyde d'azote et d'ozone. Sans l'effet de serre, la planète serait 33 degrés Celsius plus froide. Aujourd'hui, les fortes émissions de CO_2 émises par la combustion des carburants fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel), par la fabrication du ciment et par la déforestation, de même que les émissions de méthane et de protoxyde d'azote (venant en majeure partie de l'agriculture), contribuent à augmenter les températures (donc l'effet de serre) et à réchauffer le climat. Dans l'industrie touristique, la plus grande part des émissions de GES est attribuable au transport (Tourisme Durable Québec).

Équivalent CO_2 : L'équivalent dioxyde de carbone est une mesure métrique utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre sur la base de leur potentiel de réchauffement global (PRG), en convertissant les quantités des divers gaz émis en la quantité équivalente de dioxyde de carbone ayant le même potentiel de réchauffement planétaire (Eurostat, 2019). Étant donné que le dioxyde de carbone (CO_2) est l'un des gaz à effet de serre les plus contributeurs aux changements climatiques, les différentes émissions de gaz à effet de serre sont converties en équivalent CO_2.

Bilan GES : représente l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) émis ou captés par les activités d'une organisation, d'un territoire ou d'un individu sur une année. Il se mesure en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO_2) et il permet à l'entreprise de parvenir à une bonne évaluation de ses émissions directes ou indirectes. Cet inventaire permet de concevoir et de mettre en place par la suite un plan d'action pour réduire ses émissions. C'est en général la première étape qui permet d'aboutir à un diagnostic de son empreinte carbone. Le point fort d'un bilan carbone est qu'il permet de prioriser des actions de réduction là où l'impact est le plus grand des émissions sur lesquelles on a le contrôle (ce qui peut différer selon les types

d'organisations et les types d'activités). Le bilan carbone sert aussi d'indicateur pour suivre la progression d'un plan de carboneutralité en relatif ou en absolu. On peut aussi l'utiliser pour connaître les quantités d'émissions à compenser pour atteindre la carboneutralité (Tourisme Durable Québec).

Compensation carbone : consiste à acheter volontairement des « crédits » équivalents à une certaine quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les crédits peuvent être achetés pour équilibrer ou neutraliser un bilan carbone par la compensation des émissions qu'on ne peut pas réduire. Un individu ou une organisation peut mesurer l'empreinte carbone d'un déplacement ou de toutes ses activités, puis acheter des crédits auprès d'organisations qui utilisent cet argent pour financer des projets qui réduisent les émissions ou emprisonnent les GES de l'atmosphère (séquestration), afin de freiner le réchauffement climatique. La compensation carbone peut être utilisée pour parvenir à la carboneutralité. Elle fait partie des stratégies d'atténuation des changements climatiques (Tourisme Durable Québec).

Carboneutralité : La carboneutralité fait référence à un bilan carbone dont la somme des émissions moins les suppressions et les compensations est égale à zéro. Pour une entreprise ou un territoire, il faut d'abord faire un inventaire de ses émissions dans un périmètre défini, les réduire par des projets vérifiables et rechercher à l'extérieur du périmètre des suppressions d'émissions équivalentes au résiduel (voir : Compensation carbone). L'objectif de neutralité carbone a été popularisé dans l'Accord de Paris en 2015, qui a préconisé de « parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais ». Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard est le seul scénario probable permettant de limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C en raison de la corrélation directe entre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (Tourisme Durable Québec).

Carbonégativité : « Situation dans laquelle les suppressions de gaz à effet de serre dépassent les émissions de ceux-ci, de manière à parvenir à un bilan négatif » (OQLF, 2022).

Économie circulaire : est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service. Optimiser veut dire utiliser les produits plus souvent (location, etc.), prolonger la durée de vie des produits ou des composants (réparation, revente, etc.), puis donner une nouvelle vie aux ressources (recyclage, compostage, etc.). Cette nouvelle approche vise à réduire l'empreinte écologique des produits et à contribuer au bien-être des individus et des communautés en nous éloignant du modèle linéaire dominant (extraire-fabriquer-utiliser-jeter), car il est à la source de nombreux problèmes environnementaux et n'est pas viable sur une planète aux ressources limitées. On parle de circularité puisque les différentes stratégies d'économie circulaire permettent de réintroduire les ressources rejetées dans la boucle de fabrication ou de réutilisation (Tourisme Durable Québec).

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Pourquoi faire des événements carboneutres

Dans le contexte actuel de lutte et d'adaptation au changement climatique, et face à l'urgence d'agir pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, il est essentiel que les différentes parties prenantes de tous les secteurs d'activités se mobilisent et contribuent activement à l'atteinte de cet objectif. Le milieu de l'événementiel ne fait pas exception. D'ailleurs, la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, le *Plan pour une économie verte* du gouvernement du Québec et le *Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025* du ministère du Tourisme s'inscrivent tous dans cette perspective.

En 2022-2023, un projet pilote sur la carboneutralité dans le secteur de l'événementiel en étroite collaboration avec Destination Québec cité, Événements Attractions Québec et le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) a été réalisé. Pour ce faire, trois événements ont été retenus : les Mosaïcultures Québec 2022, le Marché de Noël allemand de Québec 2022 et le Carnaval de Québec 2023.

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Sa mission est « d'orienter et d'animer l'essor de l'industrie touristique », en plus de « contribuer activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion, […] son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu » (Destination Québec cité, 2023).

Événements Attractions Québec a pour mission « de concerter, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité des régions du Québec » (Événements Attractions Québec, 2022). Cette organisation est un partenaire considérable pour l'enrichissement des secteurs du tourisme, du loisir et de la culture.

Le CQEER classifie l'événement Mosaïcultures en fonction de la norme québécoise en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec (BNQ 9700-253) depuis trois éditions avec l'aide de Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur à l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée. Cette fois-ci, les parties souhaitaient toutes deux se pencher davantage sur le volet des gaz à effet de serre (GES).

Le projet d'Événement Attraction Québec et de Destination Québec cité, réalisé par le CQEER, est donc né d'un mandat d'analyse et de caractérisation des méthodes d'évaluation et de compensation des GES dans le cadre de festivals et d'événements. Ce projet visait à tester les pratiques suivantes en matière de carboneutralité afin d'en mesurer leurs impacts :

- Promotion des modes de transport alternatif, actif ou collectif ;
- Modèles de calcul des émissions de l'organisation ;
- Modèles de calcul des émissions des visiteurs(-euses) ;
- Outils variés de sensibilisation ;
- Processus de compensation carbone.

D’autres objectifs ont également été ciblés à travers l’expérience des trois événements tenus dans la ville de Québec : développer des outils, des références et des présentations en lien avec le projet afin d’en assurer une diffusion au sein de l’ensemble du secteur événementiel. Et également, réaliser des tests de carboneutralité et évaluer la possibilité d’atteindre la carbonégativité pour les événements.

Le projet pilote s’est déroulé en cinq volets qui concernaient la diminution des émissions des GES, la comptabilisation des émissions de GES, la sensibilisation du public, les outils de compensation, ainsi que la communication de l’expérience. Le présent document résume l’ensemble des activités du projet qui se sont tenues de juin 2022 à avril 2023 et présente une série de constats ainsi que de recommandations pour les intervenants(-es) du milieu événementiel québécois.

1.2 Présentation des trois événements

Les Mosaïcultures de Québec

Cet événement, qui s’est déroulé du 24 juin au 10 octobre 2022 au parc Bois-de-Coulonge, à Québec, avait pour thème « Il était une fois… la Terre ». En ce sens, l’exposition se voulait un hymne à la beauté de la vie sur notre planète et avait pour but de sensibiliser les visiteurs(-euses) à sa fragilité. Lors des éditions précédentes, les organisateurs(-trices) de l’événement ont compensé de façon distincte les émissions de GES liés aux déplacements. Elles ont été compensées de façon symbolique ou en partie par des membres de l’organisation de l’exposition ou encore des visiteurs(-euses) du site.

Lors de ses événements, l’organisation s’assure que les résidus verts ramassés par l’équipe de paysagistes sont compostés, ce qui permet de diminuer énormément la quantité de matières résiduelles envoyées au site d’enfouissement. À l’instar de ses précédentes éditions, les organisateurs(-trices) de l’événement ciblaient une fois de plus l’atteinte de la certification de niveau 3 de la norme des événements

écoresponsables du Bureau de normalisation du Québec (BNQ 9700-253). Compte tenu de la crise environnementale actuelle et des objectifs à atteindre, notamment par la thématique de l'événement, la volonté de Mosaïcultures Internationales de Montréal (MIM) est de sensibiliser les visiteurs(-euses) aux actions positives à entreprendre pour juguler les effets des changements climatiques. Cet événement d'envergure constituait une occasion d'en faire un événement exemplaire en matière de carboneutralité. Pour l'organisation, la beauté de la nature passe indéniablement par la protection de sa biodiversité, l'organisation de tels événements se veut un moyen important à utiliser en ce sens.

Le Marché de Noël allemand de Québec (MNAQ)

Le marché s'est déroulé du 24 novembre au 23 décembre 2022 et comptait cinq sites à découvrir au cœur du Vieux-Québec, soit les jardins de l'Hôtel-de-Ville, la rue Sainte-Anne, la terrasse Dufferin, la place d'Armes et la place d'Youville, où plus de 90 exposants(es) étaient présents(es) pour répandre l'esprit des Fêtes. Le Marché de Noël est une initiative de la communauté allemande de Québec, qui souhaite recréer le plus possible l'ambiance effervescente des marchés de Noël européens. Sur le site, il est possible de découvrir plusieurs produits importés d'Allemagne ainsi que des produits fabriqués au Québec. L'équipe du Marché de Noël a fait preuve d'une grande collaboration. Elle a émis des recommandations relatives au transport collectif, au covoiturage et à la sensibilisation des visiteurs(-euses) et des exposants(tes), qui ont toutes été bien reçues.

Le Marché a développé un partenariat avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), entre autres, en fournissant gratuitement des billets d'autobus aux bénévoles et aux membres du personnel. La section « Informations pratiques » du site Internet a été mise à jour pour que soient d'abord affichées les informations relatives au transport en commun. Une section sur le développement durable, y compris la compensation carbone, a également été ajoutée au site Internet. L'événement a choisi d'opter pour des verres réutilisables consignés (FESTICUP) pour l'ensemble des bars et des kiosques. Des îlots comprenant un espace dédié aux verres réutilisables ont été installés pour les personnes qui souhaitaient « faire don » de leurs consignes à

l'organisation (déchets/recyclage/verres). De plus, l'organisation a consulté une firme-conseil afin d'optimiser sa gestion des matières résiduelles.

« Le projet porté par l'équipe du CQEER et les recommandations qui ont suivi ont clairement sensibilisé l'équipe du Marché à son empreinte carbone et les efforts à faire pour la réduire. Il est acquis désormais que le MNAQ considérera sérieusement la compensation carbone dans ses actions liées à sa stratégie de développement durable pour le futur. Le Marché fait tous les efforts possibles afin de réduire son impact environnemental, de la promotion de l'achat local jusqu'à sa gestion des matières résiduelles. Il vise, dans un avenir rapproché, à devenir un événement zéro déchet et verra à devenir éventuellement un événement zéro-carbone

Merci au CQEER ! »

– Mathieu Girard, directeur de production

Le Carnaval de Québec

Ce festival extérieur annuel qui célèbre la saison hivernale a eu lieu du 3 au 12 février 2023. Lors de cet événement, la ville de Québec se transforme en fête des neiges grâce à de nombreuses décorations, sculptures de glaces et lumières. Au rendez-vous : plusieurs sites d'activités pour jeunes et moins jeunes, des défilés de nuits, des soirées musicales dans un Palais de glace, et bien plus!

Très réceptive, l'équipe du Carnaval a bien accueilli les recommandations émises par le CQEER, relatives au transport durable, au covoiturage ainsi qu'à la sensibilisation des visiteurs(-euses). Des conseils d'éléments visuels, des renseignements sur les moyens de compensation existants et sur la compilation des GES internes ont également été partagés avec l'équipe du Carnaval de Québec. L'ouverture face à de nouvelles actions écoresponsables a facilité la mise en place du projet. Des initiatives propres au contexte hivernal de l'événement ont aussi été déployées, par exemple, l'accès à des stationnements pour les vélos d'hiver à proximité des sites.

1.3 Présentation des organisations participantes

Le Conseil québécois des événements écoresponsables est un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements durables et écoresponsables au Québec. Il est appuyé par un comité consultatif formé d'une vingtaine d'experts et un vaste réseau de partenaires. Il a été initié par le Réseau des femmes en environnement, et son expertise se développe depuis 1999. Présente dans toutes les régions du Québec, l'équipe du CQEER, un organisme à but non lucratif, a accompagné plus de 10 000 organisateurs(-trices) d'événements depuis son lancement officiel, en janvier 2008. Isabelle Kaliaguine, scénographe écoresponsable, a fourni une aide précieuse pour le développement des affichages et des dispositifs visant à mieux rejoindre les divers publics.

2. ÉTAT DE LA SITUATION AU QUÉBEC

Dans ce chapitre, nous faisons état de documents de références en lien avec l'impact carbone des événements au Québec et d'exemples diversifiés d'événements qui ont agi significativement pour réduire, calculer ou compenser leur empreinte carbone.

2.1 Documents de références en lien avec l'impact carbone des événements au Québec

Guide à l'intention des organisateurs(-trices) de festivals et d'événements afin de les accompagner dans leur démarche de carboneutralité

En 2009, Planetair-Unisféra a développé un guide à l'intention des organisateurs(-trices) de festivals, fournissant des informations sur les impacts des GES et du changement climatique, ainsi que des outils pour atteindre la carboneutralité. Pour y parvenir, il est recommandé de suivre les trois étapes suivantes : la quantification et la réduction des émissions de GES, ainsi que la

compensation des émissions non réductibles. Chaque étape présente des recommandations de mise en œuvre, et on y retrouve un outil de calcul disponible en ligne. Ce guide a été développé dans le cadre du projet pilote mené avec le Festival

International de Jazz de Montréal, l'un des premiers événements ayant souhaité à la fois réduire son impact environnemental et rencontrer un impact social et culturel positif. Le projet a été financé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable, Rio Tinto Alcan, et Loto-Québec.

Guide des événements écoresponsables de l'UQAC

La Chaire de recherche et d'intervention en écoconseil de l'Université du Québec à Chicoutimi publiait, elle aussi, en 2009, un guide destiné aux organisateurs(-trices) d'événements dans l'objectif de les aider à organiser des événements écoresponsables. Ce fut l'un des premiers un guide complet sur ce sujet. Une section complète est consacrée à la gestion des émissions de GES et on y explique d'abord l'importance de ces émissions. Le guide fournit des conseils sur la façon d'y parvenir, notamment par la mise en valeur du transport actif et collectif, l'organisation et l'optimisation des déplacements des équipes de travail, et même l'enregistrement par vidéoconférence de l'événement pour éviter des déplacements. Si l'accent est mis sur la diminution des GES, on explique aussi le principe de compensation des gaz, dans l'objectif de réaliser un « événement zéro carbone ». On détaille entre autres les méthodes de compensation, comme le financement des projets de réduction des émissions de GES (soit par des énergies renouvelables ou par l'efficacité énergétique) ou de séquestration du carbone (plantation d'arbres). Le guide comprend également une grille de calcul de GES facile d'utilisation pour les organisateurs(-trices) d'événements. Grâce à sa convivialité, ses exemples inspirants et ses nombreuses ressources et outils, ce guide représente le meilleur outil à utiliser dans le domaine événementiel.

Document technique de la certification *Engagement Climat* pour l'événementiel de Ecocert

Ce guide a été élaboré dans le but d'appliquer le référentiel du Système de gestion de l'Engagement Climat (SMEC) lors des événements mis sur pied par les organismes.

Premièrement, on explique les étapes du processus d'obtention de la certification Engagement Climat (avant, pendant et après l'événement), la mise en œuvre du SMEC

lors des audits internes et sur le site, et finalement, l'émission de la certification et la rédaction du rapport final.

Deuxièmement, le guide fait état des exigences, dont l'émission d'une politique comportant des actions et objectifs de réduction des émissions de GES pour les événements, qui sera revue et améliorée au fil des années. Il est également requis d'établir des d'objectifs de réduction des émissions de GES, de les quantifier et de réaliser un bilan intégrant la compilation des données sur les GES. Tout au long de la planification, un comité se charge de vérifier le respect de la mise en œuvre du SMEC (mesures quantitatives et qualitatives) et une rétroaction doit être effectuée par les directions à la suite de l'événement, le tout dans une perspective d'amélioration continue.

Finalement, pour aider les événements certifiés Engagement Climat à réduire leur impact environnemental, le guide comprend une liste et des exemples de bonnes pratiques, y compris des mesures pour l'alimentation et le service de traiteur, l'approvisionnement responsable, les communications et le matériel promotionnel, la gestion des matières résiduelles, le choix du lieu et de l'équipement, ainsi que le transport. Les pratiques suggérées incluent l'utilisation de nourriture et de produits locaux, biologiques et/ou équitables, la location ou le prêt de produits plutôt que l'achat, l'utilisation de vaisselle compostable ou lavable, l'encouragement de l'utilisation de verres réutilisables, la limitation de la distribution de matériel promotionnel, le recours à Internet et au courrier électronique pour les communications, la mise en place de moyens pour éviter le voiturage en solo, l'incitation au transport collectif et la réduction de la quantité de déchets générée dans le cadre de l'événement.

Norme 9700-253 du Bureau de normalisation du Québec en gestion responsable d'événements

La norme BNQ définit la gestion responsable d'événements et en établit les règles techniques en s'appuyant sur les 16 principes de la *Loi sur le développement durable* du Québec. Cette norme sert de référence dans le milieu de l'événementiel québécois

depuis 2012. Une section complète porte sur les transports et les gaz à effet de serre, et 100 points sur 500 sont attribués à la mise en œuvre d'actions spécifiques en lien avec cette thématique. Le fait que cette norme mentionne des critères spécifiques a créé un engouement auprès des organisations événementielles québécoises pour le calcul et la compensation des GES. Beaucoup d'organisateurs(-trices) font des bilans GES des déplacements et plusieurs pratiquent la compensation. La compensation en double, dite préventive pour le climat, est aussi entrée dans les mœurs. Lors des rencontres internationales, le Québec se démarque clairement lorsqu'il est question des événements écoresponsables et de la mise en place d'actions. Les détails des exigences de la norme BNQ 9700-253 se trouvent à l'annexe 1.

2.2 Exemples d'événements au Québec qui ont agi significativement pour réduire, calculer ou compenser leur empreinte carbone

La 52e édition (2020) du **Festival international de la chanson de Granby** (FICG) a obtenu la certification carboneutre de LCL Environnement, qui atteste que les émissions de GES générées par un festival sont compensées par la plantation d'arbres. Bien que cette édition se soit déroulée majoritairement en ligne, tous les déplacements, l'utilisation de nombreux serveurs pour la diffusion Web et la consommation d'électricité ont été comptabilisés et compensés par la plantation de 364 arbres en milieu agricole pour un total de 51,9 tonnes éq. CO_2 émises (LCL Environnement, 2020).

La 53e édition (2021) du FICG a également été certifiée carboneutre et s'est cette fois-ci déroulée en présentiel. C'est donc l'ensemble des activités du festival qui ont été compensées, notamment pour les déplacements des artistes, de l'équipe et du public, l'utilisation de serveurs pour la diffusion en ligne, la consommation d'énergie, etc. Ce sont donc 811 arbres qui ont été plantés en milieu agricole afin de compenser un total de 115,8 tonnes éq. CO_2 émises par l'événement (Authier, 2021).

L'**Omnium Banque Nationale** (OBN) présenté par Rogers est un événement de tennis international qui se tient chaque année à Montréal au mois d'août. Le tournoi a pour objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030 (OBN, 2022). Depuis plusieurs

années, les émissions de GES reliés aux transports (terrestres et aériens) des athlètes sont calculées et compensées. Des efforts sont mis dans la réduction des émissions de GES, notamment par la location de voiturettes de golf électriques, la demande de véhicules officiels hybrides et électriques aux partenaires lorsque possible, l'achat d'une génératrice verte pour remplacer les génératrices diesels, des stationnements à vélo supplémentaires pour le public, ainsi qu'un partenariat avec la STM pour offrir un aller-retour gratuit aux bénévoles et au public (OBN, 2022).

Lors des deux dernières éditions de l'OBN (2021 et 2022), les émissions de GES reliés aux autres secteurs d'activités ont été comptabilisées et compensées. On parle ici de la gestion des matières résiduelles, de l'énergie des bâtiments (hydroélectrique et gaz naturel), de l'essence utilisée sur le site, notamment pour sécher les terrains, et du propane. Mentionnons également les navettes pour les bénévoles et pour le public, les transports du personnel et des bénévoles pour les 10 jours du tournoi, ainsi que les émissions créées par les vols des athlètes et leurs déplacements à Montréal. En 2022, c'est donc 280 tonnes éq. CO_2 qui ont été compensées grâce à l'organisme Planetair (Portefeuille Québec-Arbres) (OBN, 2022). Les seules catégories qui ne sont ni calculées ni compensées à ce jour sont le transport du public ainsi que l'approvisionnement.

Piknic Électronik 2022 est un festival de musique estival (de mai à octobre) ayant mis en place un plan d'action détaillé en matière de développement durable (Piknic Électronik, 2023), y compris la compensation des émissions de GES. L'édition 2022 de Piknic Électronik a été classifiée au niveau 2 de la norme BNQ 9700-253. Des efforts ont été déployés en vue de réduire les émissions de GES, comme la location de lumières DEL, la présentation de spectacles durant les heures diurnes pour limiter l'éclairage, aucun usage de génératrice, la promotion des transports en commun et actifs pour le public ainsi que le transport des artistes à l'aide d'un véhicule hybride. Un bilan des GES a été effectué pour les artistes, l'équipe organisatrice et le public. En 2022, la compensation des émissions a été réalisée par un don de 10 000 $ à un organisme mandaté pour divers projets de plantation d'arbres et de restauration de bandes riveraines dans les municipalités de Saint-Paul et de L'Assomption. Ce montant a permis de compenser 208 tonnes éq. CO_2 et représente la compensation totale du

transport des artistes, de l'équipe organisatrice, ainsi qu'une compensation symbolique (ou partielle), des émissions GES relatives au déplacement du public. Pour obtenir un montant de compensation de la part des visiteurs(-euses) lors de l'achat de billets en ligne, Piknic Électronik a mis en place un espace offrant la possibilité de faire un don vert soutenant ainsi les initiatives de développement durable de l'événement. Voir la figure 1 ci-dessous.



Figure 1 : Exemple du don vert lors de l'achat de billets sur le site de Piknic Électronik.

Sur place, il était possible de faire un don par l'entremise d'une carte bancaire, et le montant des consignes provenant de verres réutilisables a été versé au Fonds vert. Ces dons ont permis d'amasser plus de 2 000 $. Il est à noter que Piknic Électronik ne compense pas les autres secteurs d'activités émettrices de GES (énergie, gestion des matières résiduelles, approvisionnement, etc.).

La Caisse d'économie solidaire Desjardins (CESD) s'affaire année après année à rendre ses événements écoresponsables. En 2022, dans le cadre de la **Grande fête de la solidarité** qui avait lieu au théâtre Le Diamant, des efforts de réduction à la source ont été déployés afin de limiter l'utilisation de matériel et, par le fait même, réduire la production de matières résiduelles et les émissions liées au transport. Près de 80 % des fournisseurs(-euses) sélectionnés(es) se trouvent dans un rayon de 100 kilomètres du lieu de l'événement. La collecte des matières compostables a été ajoutée et les

surplus alimentaires ont été redistribués afin de limiter l'impact de la production de résidus alimentaires. Différentes communications ont été envoyées afin d'encourager l'utilisation de modes de transport durable et un service de navette a été mis sur pied. Les données concernant les déplacements de l'ensemble des personnes se rendant à l'événement sont compilées à l'aide de sondages, notamment sur place. Un bilan des émissions de GES engendrées par les déplacements des visiteurs(-euses) peut ainsi être réalisé, de même qu'une compensation en double auprès du programme Carbone Scol'ERE (plus de 15 tonnes).

L'événement **RIDEAU,** lors duquel les principaux(-ales) intervenants(es) du milieu des arts vivants se réunissent au Centre des congrès de Québec, en février, se veut écoresponsable. Un bilan des émissions de GES dues aux déplacements du personnel de l'organisation et des personnes participantes est produit, et les émissions sont ensuite compensées. Avant la tenue de l'événement, les congressistes se font proposer l'utilisation de la plate-forme de covoiturage Amigo Express, et s'ils choisissent de se déplacer en train, ils se voient offrir des rabais grâce à un partenariat avec VIA Rail.

Depuis 2014, le **Festival d'été de Québec (FEQ)** compense ses émissions de GES pour atteindre la carboneutralité, notamment en achetant des crédits carbone investis dans des projets de reboisement au Québec. En plus de compenser des émissions produites pendant le festival, l'organisation compense également les émissions engendrées par les déplacements aériens des artistes provenant de l'international. Pour diminuer les GES produits par le transport des festivaliers(-ières), le FEQ fait la promotion du transport en commun grâce à un partenariat avec le réseau de transport local. L'organisation met également 500 stationnements pour vélo à la disposition des cyclistes.

2.3 Identification des enjeux

Dès l'idéation de ce projet, il y avait une volonté d'identifier les enjeux auxquels sont confrontés les personnes promotrices d'événements qui envisagent de rendre leurs événements carboneutres. Il est rare que les organisateurs(-trices) d'événements visent à être carbonégatifs, mais cette option est aussi envisagée dans ce rapport.

Voici une série d'enjeux qui nous ont été identifiés et auxquels nous tentons de répondre :

- Que veulent dire les termes « gaz à effet de serre », « bilan GES, « compensation carbone », « carboneutralité », « carbonégativité » ?
- Quelles sont les meilleures façons de sensibiliser le public à se déplacer de façon à avoir un impact carbone réduit ?
- Quels sont les outils de calcul à privilégier ?
- Quelles sont les méthodes de compensations qui sont réellement reconnues ?
- Le terme « carboneutralité » est-il encore d'actualité ?
- S'agit-il simplement d'écoblanchiment et d'une façon pour les organisations de se donner bonne conscience ?

3. RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

3.1 Valorisation des transports actifs et collectifs

Afin d'assurer une diminution des émissions de GES, il a été suggéré aux événements pilotes de bien mettre de l'avant l'importance des transports actifs et collectifs sur leur site Internet, en plus d'instaurer des mesures incitatives pour le public qui prévoyait utiliser ces de tels modes de transport pour venir à l'événement. Comme les trois événements participants au projet étaient de grande envergure et accueillaient en moyenne 200 000 visiteurs(-euses), il était intéressant de mesurer l'effet d'une sensibilisation aux transports en commun et aux transports actifs. Afin de viser l'écoresponsabilité, les organisateurs·trices· des événements ont été invités à opter pour un approvisionnement responsable et local, à bien gérer leurs matières résiduelles, à offrir plus d'options alimentaires végétariennes ou végétaliennes, ainsi qu'à recourir à plusieurs autres options écoresponsables.

En premier lieu, il est utile d'évaluer, le plus tôt possible avant l'événement, toutes les possibilités de mise en place afin de faciliter le transport collectif et actif. Il peut s'agir de navettes, de stationnements incitatifs, de supports à vélo (supplémentaires), etc.

La mise en place de certaines options prend du temps, et donc, le plus tôt l'équipe organisatrice commence à réfléchir à ce volet, plus il sera possible d'introduire des mesures écoresponsables.

En règle générale, il est recommandé que les modes de transport collectifs (p. ex., les lignes d'autobus disponibles pour accéder à l'événement) soient largement communiqués sur le site Internet et les réseaux sociaux. Ces messages devraient apparaître en priorité, soit avant les messages concernant les automobilistes. Les gens qui utilisent les transports plus sobres en carbone doivent sentir qu'ils utilisent les transports privilégiés par l'organisation. Le CQEER suggère que l'information concernant l'accessibilité des transports actifs et collectifs devienne une écoconditionnalité pour les villes, puisque le transport des utilisateurs(-trices) engendre plus d'émissions de GES lors d'un événement (Équiterre, 2012).

Si l'offre de transport en commun habituelle n'est pas suffisante, il est recommandé de développer des partenariats avec la société de transport locale, ou encore, avec des transporteurs provinciaux comme VIA Rail et autres. Parmi les membres du public sondés, très peu avaient consulté ou remarqué que le site Internet des événements comportait une page entièrement consacrée aux différents moyens de transport disponibles. De nombreux visiteurs(-euses) ont affirmé provenir de régions n'offrant pas de service de transport en commun.

Parmi les bons coups, nous avons noté :

- La mise en place d'un concours en partenariat avec VIA Rail permettant d'atteindre un public plus éloigné sans augmenter significativement l'empreinte carbone. Un chèque-cadeau a été offert aux personnes ayant utilisé ce mode de transport pour se rendre à l'événement ;
- Une sensibilisation aux transports en commun effectuée en continu dans les publications et infolettres des événements.

Recommandations :

- Mettre en place de nombreux moyens de sensibilisation aux transports en commun et actifs pour valoriser les transports durables en se concentrant sur des moyens

optimaux de communication. Les renseignements doivent être transmis à plusieurs reprises afin de cibler la clientèle de l'événement. Plusieurs visiteurs(-euses) ont mentionné avoir consulté le site Internet de l'événement sans voir ou remarquer les sections contenant des renseignements sur les différents moyens de se rendre à l'événement ;

- Valoriser l'utilisation des transports actifs et collectifs en offrant au public un avantage sur le site Internet de l'événement ;
- Identifier la provenance du public et miser sur les transports en commun en adéquation avec le lieu de résidence. Par exemple, si un événement accueille beaucoup de visiteurs(-euses) de la région où il a lieu, mais aussi d'ailleurs au Québec, la sensibilisation aux moyens de transport collectifs ou une offre de transport en commun en provenance des grands pôles permettrait de diminuer grandement les émissions de GES.

3.2 Autres moyens de réduire les émissions de GES

La base de ce projet pilote consiste en l'analyse et la caractérisation des méthodes d'évaluation et de compensation des émissions de GES. Plusieurs autres options peuvent avoir un impact prononcé en émission de GES dans le cadre de l'organisation d'un événement. Voici quelques recommandations :

Approvisionnement

- Se doter d'une directive organisationnelle d'approvisionnement responsable qui promeut la circularité et privilégie les fournisseurs(-euses) locaux(-ales) écoresponsables, ainsi que des produits et services écologiques ;
- Entretenir, dès le début des échanges, un dialogue constant avec les organisations au sujet des objectifs et actions écoresponsables souhaitées.

Énergie (y compris les kiosques alimentaires)

- Utiliser seulement de l'énergie renouvelable (hydroélectrique, solaire, éolienne, au lieu de génératrices à carburant) ;

- Réduire la consommation énergétique : opter pour des appareils et des ampoules écoénergétiques, les éteindre lorsque non nécessaire, choisir des équipements fonctionnant sans énergie.

Eau

- Offrir des stations de remplissage pour les bouteilles réutilisables ;
- Réduire la consommation en eau.

Matières résiduelles

- Utiliser de la vaisselle lavable, ou l'option la plus écologique, le cas échéant ;
- Encadrer les fournisseurs(-euses) à l'aide d'une charte pour limiter la génération de matières résiduelles ;
- Offrir les surplus de nourriture à l'équipe ou à un organisme venant en aide aux personnes vulnérables.

Alimentation

- Bannir (minimalement) la viande bovine (ou tous les produits d'origine animale) ;
- Proposer davantage d'options végétariennes ;
- Réduire le gaspillage alimentaire et adapter constamment les quantités et la taille des portions.

4. COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DE GES

4.1 Sources d'émissions de GES

4.1.1 Déplacement des visiteurs(-euses)

Afin de comptabiliser les données permettant de dresser un bilan de GES, trois stratégies ont été utilisées pour mesurer l'impact des visiteurs(-euses) :

1) Présence d'une équipe verte, ayant son propre équipement, à l'accueil pour sonder les visiteurs(-euses).

2) Présence d'une équipe verte sur le site de l'événement afin d'accompagner les visiteurs(-euses), qui répondent aux questions du sondage de façon autonome en scannant un code QR scanné avec leurs téléphones intelligents.
3) Possibilité de scanner un code QR à l'accueil. Après avoir présenté leur billet, les visiteurs(-euses) sont invités(es) à remplir le court sondage de manière autonome.

Lors des visites sur les sites des trois événements, la première stratégie permettant de sonder directement les visiteurs(-euses) s'est avérée être la plus efficace. Avant ces visites, il a été remarqué que lors d'événements accueillant un grand nombre de personnes, l'affiche avec un code QR semblait facilement ignorée ou passait inaperçue. Le fait d'accompagner directement les visiteurs(-euses) lors du sondage permet d'augmenter l'exactitude des données recueillies et de sonder l'opinion des visiteurs(-euses) par rapport à d'autres enjeux. C'est donc grâce à cette façon de faire qu'il a été possible de collecter la majorité des réponses aux différents sondages ainsi que les commentaires et les opinions du public.

4.1.2 Déplacements des autres personnes impliquées

Il est recommandé aux organisations de procéder à l'envoi d'un sondage afin d'évaluer les émissions de GES engendrées par les déplacements du personnel et des contractuels(les). Les déplacements d'affaires peuvent également être pris en compte.

Il serait exemplaire de :
1) Consigner le tout dans un fichier Excel déposé sur un intranet ;
2) Utiliser une application Web pour que les membres du personnel y notent eux-mêmes leurs déplacements.

Les questions à poser sont :
- « Quels moyens de transport avez-vous utilisés pour vous déplacer ? » Le choix des réponses est important. On doit différencier : vélo, marche, voiture en solo, covoiturage, voiture électrique, voiture hybride, camionnette, VUS en solo, train, bus, traversier, et autres, le cas échéant ;

- « À partir de quel code postal ? »

Si l'on souhaite compiler les données sur les déplacements des exposants(es) afin de connaître l'empreinte de ce groupe spécifique, il est possible d'utiliser un fichier Excel ou une application et de remettre un code d'accès seulement aux personnes concernées.

4.1.3 Autres postes émetteurs de GES

Les autres données ont été compilées à partir d'un questionnaire qui a été acheminé aux comités organisateurs d'événements et qui a été rempli avant et après la tenue de l'événement. Toutes les informations disponibles ont été compilées à l'aide des différents outils de calcul GES.

4.2 Outils de compilation GES

Dans le cadre de l'évaluation de l'empreinte carbone des trois événements, quatre outils de calcul des émissions de GES ont été comparés. Les outils ont été choisis en fonction de différents critères, y compris leur complexité, leur précision et le temps nécessaire pour l'utiliser. Le but était de savoir quel outil devrait être privilégié selon le contexte de l'événement et pourquoi. Voici des informations sur les outils de compilation des données qui ont été utilisés pour produire les bilans de GES.

4.2.1 Outil de Destination Québec cité en partenariat avec Carbone boréal

L'outil a été développé pour permettre au public de compenser directement les émissions de GES produites lors d'un voyage, de la visite d'un événement ou lors d'un simple trajet en voiture. L'outil a été lancé en 2022, et est accessible ici.

Cet outil de Destination Québec cité est facile à manipuler et le site Internet sur lequel il se trouve est très simple et intuitif. Une fois les données ajoutées dans l'outil de compensation, on obtient rapidement les résultats suivants : le nombre d'arbres, le nombre de tonnes de CO_2 générées et la compensation monétaire suggérée.

Il a été constaté que celui-ci est simplifié et il comporte moins d'éléments de précisions que d'autres outils. Dans la section « Transport terrestre », l'option « VUS » n'est pas disponible. L'utilisation d'un VUS a un impact environnemental considérablement plus élevé que celle d'une voiture compacte. Le covoiturage n'est également pas pris en

compte par l'outil. Dans le contexte des trois événements, plusieurs visiteurs(-euses) ont pris part au covoiturage. Il aurait donc été intéressant de considérer ces données.

Avantages : facilité d'utilisation, données fournies instantanément, calcul d'émissions de GES par individu.
Désavantages : précision de l'outil.

4.2.2 Le calculateur Excel du CQEER

Lancé en 2012, le calculateur du CQEER a été développé pour calculer les émissions de GES émis par les déplacements du public, des équipes de travail et des autres parties prenantes (conférenciers(-ières), artistes, athlètes, etc.) lors d'un événement, en concordance avec la norme du Bureau de normalisation du Québec. Il est disponible sur le site du CQEER. D'autres grilles Excel du même type sont disponibles et développées par de nombreuses organisations, notamment des compensateurs GES et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

La grille Excel est souvent complétée par le personnel à l'accueil de l'événement ou par une équipe verte sur le site de l'événement. Il s'agit d'un sondage sur le mode de transport utilisé pour se rendre à l'événement. À l'aide d'un échantillonnage des visiteurs(-euses), il est possible d'obtenir une évaluation des émissions de GES pour les déplacements en comptabilisant le nombre de kilomètres parcourus et le mode de transport utilisé, y compris le covoiturage. Les données peuvent ensuite être représentées par un graphique montrant les modes de transport utilisés et la proportion des émissions de GES émises pour chacun d'eux.

Dans les autres outils, lorsqu'une distance est entrée dans le formulaire, elle est automatiquement doublée afin de calculer l'aller-retour des visiteurs(-euses), · contrairement à la grille Excel du CQEER, qui prend en compte la distance d'un aller seulement. De plus, la grille peut calculer plusieurs déplacements différents. En effet, une personne peut indiquer un type de mode de transport différent pour l'aller et le retour, en plus de comptabiliser les déplacements sur plusieurs jours dans le cas d'un événement de longue durée. Il faut donc entrer les données une à une et calculer le kilométrage parcouru, ce qui peut représenter une tâche d'envergure en fonction du nombre de répondants(es) sondés(es).

Avantages : grande précision, facilité de mise à jour des facteurs d'émission.
Désavantages : prends seulement en compte les déplacements, temps non négligeable pour l'entrée et le traitement des données, utilisation d'outils nécessaire à la prise de données lors des événements (tablette, papier, etc.).

4.2.3 Application GES du CQEER

L'application GES du CQEER, lancée en 2022, a été développée pour calculer les émissions de GES liées aux déplacements du public lors d'un événement.

Cet outil permet aux membres du public de remplir eux-mêmes un sondage sur leur mode de transport utilisé pour se rendre à un événement. L'application prend en compte la distance parcourue et le mode de transport. Ensuite, en fonction du nombre de répondants(es) et du nombre total de personnes présentes à l'événement, l'outil produit une estimation du nombre total de tonnes de GES émis. Il offre également une représentation graphique des modes de transport utilisés et de la proportion d'émissions de GES émises pour chacun d'eux.

Le questionnaire de l'application peut être partagé à l'aide d'un lien Internet et d'un code QR, et le mode de diffusion demeure au choix de l'organisation. Il est donc facile de comprendre le questionnaire et de le partager, et ce, peu importe l'ampleur de l'événement. Toutefois, pour créer un événement et analyser les données recueillies sur l'application, il est nécessaire de créer un compte payant.

Avantages : temps réduit de traitement des données, calcul des émissions de GES individuel instantané.
Désavantages : frais d'utilisation, précision moyenne, impossible d'utiliser plusieurs modes de transport par trajet, impossible d'extrapoler les trajets sur plusieurs jours de festivités.

4.2.4 Outils Creative Green

Les outils ont été développés pour permettre aux différentes organisations culturelles de mesurer les émissions de GES générées par leur événement, entre autres, en lien avec le transport. L'outil a été lancé en 2022 par le Centre for Sustainable Practice in the Arts (CSPA) et son utilisation nécessite la création d'un compte sans frais.

Les outils Creative Green permettent de récolter un éventail de données concernant les matières résiduelles, la consommation d'énergie et de l'eau, ou encore, les déplacements du public pour se rendre à l'événement. Les seules données qui ont pu être prises sur les sites des événements sont celles concernant les déplacements des visiteurs(-euses). L'outil prend en compte les différents moyens de transport et le covoiturage afin d'obtenir une estimation de la quantité totale de GES émis lors d'un événement. Toutefois, contrairement à l'outil de Destination Québec cité, l'outil ne prend en compte ni la consommation alimentaire ni le choix d'hébergement du public.

Les sections sur les matières résiduelles et la consommation d'énergie et d'eau sont les plus exhaustives. Cette approche permet d'obtenir la quantité totale des émissions de GES produites lors d'un événement. En tenant compte de tous ces paramètres, l'outil parvient donc à calculer une quantité d'émissions de GES beaucoup plus grande que les autres calculateurs. Le questionnaire est plus long, et seules les organisations peuvent le remplir à la fin de l'événement. Afin que l'outil soit adéquatement utilisé, il est essentiel que l'organisation participe activement à la collecte de données.

Avantages : tient compte de plusieurs éléments, permet de suivre l'évolution des émissions d'un projet à l'autre, et d'une année à l'autre.
Désavantages : moins adapté à la réalité événementielle.

4.2.5 Outil de calcul d'analyse de cycle de vie

Le CQEER s'est vu offrir la chance de mettre en œuvre et de coordonner un projet d'évaluation de l'impact environnemental (émissions de GES) des événements québécois selon l'approche analyse du cycle de vie en partenariat avec le Groupe AGÉCO, Événements Attraction Québec et la Ville de Gatineau. Le projet a été financé par le Fonds Écoleader du Fonds d'action québécois pour le développement durable avec l'appui de la Ville de Gatineau et d'Événements Attractions Québec. Le CQEER avait pour mandat de coordonner la cohorte, tandis que le Groupe AGÉCO agissait à titre d'expert en analyse de cycles de vie. En 2021-2022, 10 événements québécois ont été analysés selon plusieurs catégories d'impacts : l'achat de biens et de services, la consommation d'énergie et d'eau, l'alimentation et les breuvages, le transport, la gestion en fin de vie des matières résiduelles, la présence en virtuel, l'hébergement et la vente ou le don de produits promotionnels. L'ensemble des informations ont été compilées dans le but de produire un bilan de GES complet. L'outil a été développé pour aider à la prise de décisions. Malheureusement, les règles d'usage des données internationales en lien avec les études de cycle de vie ont été modifiées à la toute fin de l'année 2022. L'outil ne peut donc pas être utilisé tant que de nouvelles règles d'usage n'ont pas été précisées.

Selon les résultats obtenus, les transports étaient en moyenne responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre générés par un événement. Voir la figure 2 ci-dessous.

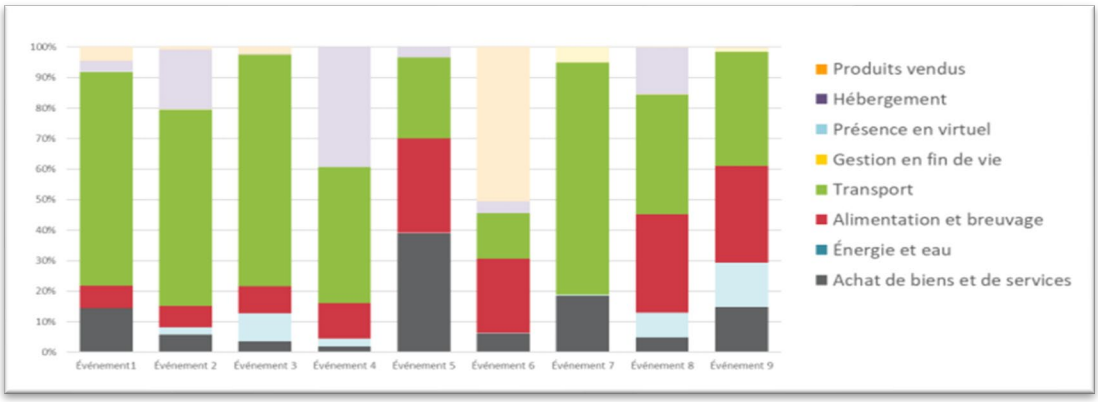

Figure 2 : Graphique représentant les émissions de GES des événements analysés

De ces 80 %, ce sont les émissions générées par les déplacements du public qui se sont avérées les plus importantes. En moyenne, elles ont représenté 84 % des émissions de la catégorie, comparativement à 8 % en moyenne pour les transports du personnel, des bénévoles et des collaborateurs(-trices). Les 8 % restants concernent le transport sur le site et le transport lié à l'approvisionnement.

Avantages : basé sur l'étude de cycle de vie, une méthode d'évaluation d'impact reconnue.
Désavantages : non disponible, précision moyenne pour le volet déplacement.

Tableau 1 – Tableau des catégories d'impacts prises en compte selon les outils de comptabilisation de gaz à effet de serre testés.

Catégories/Outils		Destination Québec cité	Calculateur Excel du CQEER	Application GES du CQEER	Outils Creative Green	Outil du projet ACV
Approvisionnement de l'événement						X
Alimentation	Public	X				X
	Autre					X
Hébergement					X	X
Transport public	Émissions par tailles de véhicules		X	X		X
	Covoiturage		X	X	X	X
Transport du personnel, des bénévoles et des collaborateurs(-trices)	Émissions par tailles de véhicules		X	X	X	X
	Covoiturage		X	X		X
Transport sur le site			X		X	X
Énergie et eau					X	X
Activités autres en lien avec le séjour		X				
Gestion en fin de vie des matières résiduelles					X	X
Présence en virtuel						X
Distribution de produits promotionnels						X

X : L'outil de calcul considère cette catégorie.

4.3. Comparaison des résultats obtenus

Une fois les données récoltées, elles sont traitées à l'aide de différents outils de calcul de l'empreinte carbone destinés au milieu de l'événementiel afin de tester et comparer les résultats. Ces comparaisons ont été surprenantes, car certains facteurs peuvent exercer une influence majeure et donner des résultats très différents.

Des données différentes, dans un outil différent

À un certain stade du projet, un test effectué à l'aide des données du jour 1 dans le premier outil, les données du jour 2 dans le deuxième outil, et ainsi de suite. Les résultats obtenus ont démontré que les résultats variaient de façon importante selon l'outil utilisé, et ce, pour le même événement. En effet, ceux-ci allaient du simple à huit fois plus, en fonction de ces deux critères : l'outil utilisé ainsi que l'échantillonnage. Il a été remarqué que le résultat sera grandement influencé en fonction de la méthode de collecte de données et le fait que les outils prennent en compte des données différentes.

Voici un exemple démontrant l'importance de l'échantillonnage : si le sondage a lieu un jour de semaine, plus de gens pourraient se rendre à l'événement à pied, alors que s'il a lieu en soirée, plus de gens pourraient avoir choisi de se d'y rendre en voiture. Le moment de la journée pourrait donc influencer les résultats. Il faut donc que l'échantillonnage soit représentatif. Pour cela, il faut donc bien connaître l'événement et réaliser l'exercice à différents moments de la journée et de la semaine. Ainsi, il sera possible d'obtenir un vaste éventail de scénarios de déplacements, ou encore, de sonder une plus grande variété de visiteurs(-euses).

Il a été remarqué que lorsqu'on intègre les mêmes données dans les différents outils, les résultats sont davantage similaires. L'outil de Destination Québec cité et l'application GES du CQEER fournissent à des résultats semblables. Quant à eux, les outils Creative Green présentent des résultats d'émissions de GES sensiblement plus élevés puisqu'ils prennent en compte les sources d'énergie utilisées sur les lieux de

l'événement. Par exemple, comme certains événements extérieurs hivernaux utilisent des génératrices, le taux d'émission de GES est plus élevé.

4.4 Recommandations

Il est difficile de formuler une seule recommandation à la suite de ce projet pilote, puisque chaque outil présente des avantages distincts. Le choix de l'outil devrait donc dépendre de l'objectif recherché en ce qui concerne la comptabilisation des émissions de GES et des ressources humaines disponibles pour y contribuer.

Tout d'abord, peu importe le type de données recueillies ou les objectifs visés, certains facteurs de réussite doivent être pris en compte pour obtenir un bilan de GES représentatif et fiable.

Le premier facteur et le plus important est le taux de réponse au sondage portant sur les modes de déplacement des visiteurs(-euses). Par exemple, plus l'échantillon est faible par rapport au nombre total de personnes présentes, plus la probabilité que les réponses des visiteurs(-euses) soient peu variées est grande. S'il est complexe pour l'organisation de procéder à la collecte de données, elle peut utiliser les résultats des études récentes sur la provenance et l'achalandage pour augmenter la quantité de données à considérer.

Deuxièmement, dans l'optique où un événement se déroule sur plusieurs jours, par exemple, durant la semaine et la fin de semaine, la clientèle différera probablement selon la période. Comme observé lors d'un des événements pilotes, le public présent durant la semaine était en grande partie constitué de groupes scolaires s'étant déplacés en autobus. Toutefois, les données recueillies lors de ces journées ne sont pas représentatives des déplacements des visiteurs(-euses) durant la fin de semaine, où la voiture est principalement utilisée. Il en est de même pour à la météo ; le choix du moyen de transport pourrait varier en fonction des précipitations. La collecte de données doit donc être effectuée lors de différentes périodes.

Un autre facteur de réussite pour un bilan de GES au niveau des déplacements, est la prise en compte des différents modes de transport ou, autrement dit, la précision de l'outil. Par exemple, les VUS n'émettent pas la même quantité de GES que les petits véhicules. Lorsque l'on regarde les résultats des différents sondages effectués dans le cadre de ce projet, l'utilisation du VUS est souvent citée. L'impact des déplacements pourrait ne pas être comptabilisé à sa juste valeur. De surcroît, le covoiturage n'est pas pris en compte par certains outils, ce qui peut aussi influencer considérablement les résultats. D'ailleurs, lors des événements pilotes, plusieurs visiteurs(-euses) ont opté pour le covoiturage. Il aurait donc été intéressant de le prendre en compte.

Comme mentionné plus haut, l'application GES et la grille Excel constituent d'excellents moyens d'évaluer seulement les émissions liées au transport des personnes, puisqu'elles intègrent tous les moyens de transport habituels. Si un moyen de transport ne figure pas dans la grille Excel, par exemple, le traversier, il est facile de l'ajouter.

Si l'objectif de l'organisation est de se concentrer sur les émissions générées par ses actions, comme la gestion des matières résiduelles ou encore la gestion des sources d'énergie utilisées, l'utilisation des outils Creative Green est recommandée. Ils permettent d'identifier l'effet des pratiques mises en place en amont de l'événement. Les trois événements à l'étude dans le cadre de ce projet se déroulaient à l'extérieur, dont deux en période hivernale. La consommation des différentes sources d'énergie attribuées à ces événements est donc considérable dans le calcul des émissions GES.

S'il est complexe pour l'organisation de procéder à la collecte de données, elle peut utiliser les résultats des études récentes sur la provenance et l'achalandage pour augmenter la quantité de données à considérer. De plus, si l'organisation a très peu de temps à consacrer à son bilan de GES, l'outil de Destination Québec cité peut s'avérer une bonne option. Il est également possible de combiner les avantages de deux outils. Par exemple, utiliser la grille Excel ou l'application GES pour l'équipe et les artistes, et l'outil de Destination Québec cité ou les outils Creative Green pour les autres activités qui génèrent des GES.

5. SENSIBILISATION DU PUBLIC

Cette section traite de la sensibilisation du public à l'enjeu des gaz à effet de serre, les choix de modes de déplacements plus sobres en carbone et la participation à l'effort de compensation.

Niveau de connaissance du public sur les GES

Bien que 48 % de la population québécoise ne saurait nécessairement expliquer ce que sont exactement les émissions de gaz à effet de serre, cela ne l'empêche pas de considérer qu'il y a urgence d'agir face au changement climatique (Université Laval, 2020). Effectivement, dans *le Baromètre de l'action climatique 2022*, on révélait que « la préoccupation à l'égard de la crise climatique n'a jamais été aussi forte : 86 % de la population estime qu'il y a urgence d'agir », soit 81 % des hommes et 91 % des femmes. Conséquemment, 85 % des gens affirment poser des gestes pour le climat, notamment en minimisant le plus possible l'utilisation de véhicules à essence (50 %). Toutefois, au-delà des actions individuelles, la population québécoise déplore davantage le manque d'action climatique des entreprises (84 %) (Université Laval, 2022).

Dans le contexte événementiel plus spécifiquement, le CQEER a également pu observer que le niveau de connaissances du public au sujet des questions climatiques a beaucoup progressé depuis la naissance de l'organisme. En grande majorité, les participants(es) aux événements sont dorénavant au courant des origines et des conséquences du changement climatique (connaissances de base) et comprennent que leur choix de mode de transport influence le bilan carbone des événements.

Toutefois, le public semble moins informé et sensibilisé au sujet de l'impact des choix de consommation dans le contexte événementiel, notamment quand il est question d'alimentation, d'objets promotionnels ou de choix d'hébergement.

L'impact du choix du mode de déplacement du public

Comme mentionné précédemment, les déplacements du public contribuent de manière importante aux émissions de GES des événements au Québec.

Dans le cadre du projet pilote, nous avons eu la chance de sonder les différents publics sur les sites de trois événements. Nous voulions mesurer leurs réactions par rapport aux éléments de communication visant à réduire l'empreinte carbone de l'événement et la compenser.

Voici quelques réponses et constats recueillis :

- La très grande majorité sinon la totalité des visiteurs(-euses) n'ont pas remarqué les mentions dans les infolettres, sur les sites Web et les réseaux sociaux les incitant à opter pour les transports actifs ou collectifs ;
- Ils n'ont pas consulté la section dédiée au développement durable sur les sites Web ;
- Ils n'ont pas compensé leurs émissions de GES à l'aide des liens fournis en ligne ;
- Les répondants(es) font preuve de politesse avec les personnes qui menaient les sondages. Une portion du public démontre une très grande sensibilité aux questions des gaz à effet de serre et du changement climatique ;
- La plupart utilisent le même mode de transport que pour tout autre événement à Québec, et cela reflète leur mode de transport habituel.

Participation du public à la compensation des GES

Toujours dans le cadre de ce projet de recherche d'ÉAQ et Destination Québec cité, le CQEER a souhaité sensibiliser le public à la compensation de GES. Nous avons voulu tester différents modèles existants visant à financer les compensations auxquelles la population peut contribuer. Les résultats de ces tests se trouvent à la section 6.

Tests de sensibilisation réalisés auprès des trois événements pilotes

Le CQEER souhaitait mesurer l'impact de différents types de sensibilisation auprès du public, considérant l'impact de ses déplacements et de son choix de consommation en lien avec bilan de GES des événements. Nous avons réalisé des tests dans le cadre des trois événements du projet de recherche, en nous intéressant aux deux outils de communications suivants :

1. Site Web

Les recommandations suivantes ont été formulées pour les sites Web des événements pilotes :

- Valoriser et offrir des mesures incitatives pour l'utilisation du transport collectif et actif ;
- Publier l'information concernant les lignes d'autobus qui se rendent à l'événement sur le site Web ;
- Ne pas encourager l'utilisation de la voiture et éviter de mentionner que le stationnement est gratuit ;
- Mentionner la présence d'un stationnement à la toute fin sur le site Web. Il faut prioriser les informations sur le transport collectif et actif ;
- Sensibiliser les exposants(es) par rapport à leur mode de transport ;
- Encourager les visiteurs(-euses) à compenser leurs GES ;
- Présenter différentes compagnies de covoiturage et encourager ce type de transport ;
- Rappeler aux visiteur·euse·s d'apporter un « kit du festivalier » : un sac réutilisable, une bouteille d'eau, un ou des contenant(s) pour boissons chaudes et collations, pour réduire la production de matières résiduelles.

2. Réseaux sociaux

- Créer une page Facebook pour que les exposants(es) ou les visiteurs(-euses) puissent communiquer et covoiturer s'ils viennent du même quartier ou de la même région ;
- Encourager les visiteurs(-euses) à compenser leurs GES ;

- Présenter différentes compagnies de covoiturage et encourager ce type de transport ;
- Rappeler aux visiteurs(-euses) d'apporter un « kit du festivalier » : un sac réutilisable, une bouteille d'eau, un ou des contenant(s) pour boissons chaudes et collations, pour réduire la production de matières résiduelles.

Affichage durant l'événement

Dans le but de mesurer l'impact de l'affichage ayant pour but de sensibiliser le public aux déplacements engendrant moins d'émissions de GES, le CQEER a installé une affiche (de type « Flexi-Fab ») sur les sites, qui présentait aux visiteurs(-euses) la quantité d'émissions de GES générées pour chaque type de transport. L'information sur l'affiche a été simplifiée pour que le public cible puisse la lire et la comprendre facilement.

Une membre de l'équipe du CQEER avait pour rôle d'évaluer de façon ponctuelle le comportement des utilisateurs(-trices) quant aux différentes méthodes de sensibilisation proposées à l'aide d'une grille d'observation.

En ce qui a trait à la grande affiche, les notes démontrent que le public l'a peu regardée et lorsqu'il en faisait la lecture, il ne semblait pas montrer d'émotion et ne posait pas de question. Ceci a été remarqué malgré le fait qu'une personne identifiée de l'équipe verte se situait à côté de la pancarte. Il a donc été difficile de mesurer l'impact de l'affichage comme tel.

Boîte de dons

La boîte de dons visait à sensibiliser les visiteurs(-euses) à ce qu'il sera possible de créer grâce à l'argent amassé. Pour en savoir davantage, consulter la section 6.

Boîte de dons ludique

Une grande réussite a été de réaliser l'importance d'attirer l'attention du public avant de pouvoir le sensibiliser en misant sur une approche ludique. Une distributrice de

gomme à mâcher contenant des pastilles de papier ensemencées de même format a été utilisée. Voir les détails à la section 6.

Brigade verte

Les membres de l'équipe du CQEER qui ont joué le rôle d'agents(es) écoresponsables ont apprécié s'entretenir avec le public. Lors des tests portant sur les moyens de sensibilisation et de compensation, elles ont pu remarquer que :

- Il est plus efficace de sensibiliser une personne par l'entremise d'agents(es) de sensibilisation ;
- Lorsque le public cible fait partie de l'événement, le message clé doit être simple et bien maîtrisé par les agents(es) ;
- La majorité des gens préfère ne pas se faire questionner sur son mode de transport ;
- Le public est ouvert à compenser ses émissions de GES lorsqu'un moyen ludique lui est proposé (par exemple, les papiers ensemencés des Mosaïcultures).

6. OUTILS DE COMPENSATION

Dans cette section, nous expliquons les différents moyens de compenser les GES émis par le milieu événementiel québécois.

6.1 Les méthodes de financement de la compensation

6.1.1 Compensation avec l'aide de partenaires financiers

Certains partenaires financiers souhaitent financer le volet écoresponsable d'un événement, y compris les mesures de réduction à la source et la compensation carbone. Il est possible de proposer à ces commanditaires de financer certaines activités écoresponsables comme la compensation de GES, l'achat de nourriture équitable, la location de vaisselle lavable, etc. Les responsables des commandites évaluent ces forfaits de partenariats pour couvrir l'ensemble des frais, et parfois même un peu plus, ce qui génère un revenu pour l'événement.

Certaines entreprises qui commanditent des événements souhaitent soutenir les organisations plus écoresponsables au Québec, alors que d'autres souhaitent simplement verdir leur image. Le comité organisateur de l'événement devrait donc se doter d'un code d'éthique et de balises quant au fait d'accepter ou non les fonds verts d'un commanditaire.

Avantages : coûts réduits et compensation des GES assurée.
Inconvénients : ne sensibilise pas le public à son impact carbone.

6.1.2 Compensation volontaire sur le site Web de l'événement

Une méthode qui s'avère simple pour les organisations consiste à proposer au public une compensation volontaire sur le site Web de l'événement. De cette manière, les membres du public ont la possibilité de contribuer à la neutralité carbone au montant de leur choix.

Les personnes qui visitent le site Web de l'événement sont invitées à compenser en ligne pour les émissions de GES liées à leur future participation à l'événement.

Il peut s'agir, par exemple, de mettre de l'avant la question du changement climatique ou des émissions directes de GES liées à la participation du public, puis de rediriger les usager(-ères) vers un site de compensation.
Une autre option consisterait à inclure une calculatrice sur le site Web de l'événement. Le public pourrait ainsi calculer son empreinte de participation et ensuite la compenser en cliquant sur un hyperlien et en étant redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé et reconnu.

Avantages : sensibilisation d'une petite partie du public attentive à cette section du site Web. Flexibilité de l'approche et facilité de mise en œuvre.
Inconvénients : très peu de dons récoltés. La compensation carbone d'un(e) membre du public dépend de son seul engagement à visiter le site Web et à faire une contribution volontaire. Aussi, son initiative dépend de sa compréhension des notions de neutralité carbone, de crédit carbone et de compensation carbone.

6.1.3 Frais de compensation inclus dans le formulaire de réservation

La présence d'une billetterie dans le cadre d'un événement permet d'ajouter des frais au montant de chaque billet afin de couvrir la compensation carbone. Évidemment, tous les événements n'adoptent pas de cette méthode de compensation. Le cas échéant, la compensation varie généralement entre 0,25 $ et 1 $ par personne. Deux méthodes peuvent être appliquées par les organisateurs(-trices) d'événements : la compensation indirecte ou directe.

La méthode indirecte consiste à donner la possibilité aux visiteurs(-euses) de compenser leurs propres émissions de carbone lors de l'achat du billet. Les organisateurs(-trices) ajoutent parfois cette option « par défaut » pour encourager la compensation.

Pour sa part, la méthode directe consiste à inclure dans le prix des billets un montant destiné à la compensation carbone. Dans ce cas, le public est informé à l'achat qu'une partie des frais du billet serviront à compenser les émissions de carbone de l'événement.

Ces deux méthodes produisent des effets différents chez les membres du public. En effet, les contributions volontaires procurent une forme de satisfaction chez les personnes qui décident de donner.

Au moment d'acheter un billet ou de réserver une place pour un événement, le public doit choisir parmi trois options :

1) Case à cocher avec un frais de compensation ;
2) Case à décocher avec un frais de compensation (option par défaut) ;
3) Frais de compensation inclus.

D'entrée de jeu, la méthode de contribution à l'effort de compensation la plus efficace consiste à inclure les frais de compensation dans le prix d'achat du billet. Cela permet de diviser les frais de compensation entre l'organisation et le public. En effet, l'organisation peut décider de prendre à même son budget l'ensemble des sommes pour compenser les émissions de GES liées à ses activités et faire compenser visiteurs(-

euses) pour l'ensemble des émissions liées à leurs déplacements, leurs repas, leur hébergement, etc. Le mieux serait de créer des scénarios chiffrés en fonction des études sur la provenance et sur d'achalandage, ou encore, des bilans de GES réalisés lors d'anciennes éditions de l'événement ou lors d'événements comparables. Ainsi, l'estimation la plus réaliste possible aidera à fixer le montant de la compensation à ajouter aux frais d'inscription.

Quant à la deuxième option, lorsqu'un frais de compensation volontaire est inclus dans le formulaire d'inscription et qu'il est déjà présélectionné, la majorité des gens pourrait le laisser coché.

Enfin, lorsqu'un frais de compensation volontaire est inclus dans le formulaire d'inscription et que le public doit le cocher, moins de 10 % des personnes choisissent cette option, voire moins de 5 %.

Avantages de la compensation à cocher : sensibilisation de quelques personnes du public (celles qui regardent attentivement le formulaire). Flexibilité de l'approche et facilité de mise en œuvre.
Inconvénients : si la compensation carbone d'un membre du public dépend de son seul engagement à visiter le site Web et à faire une contribution de son propre intérêt, les chances de succès sont faibles. Aussi, son initiative dépend de sa compréhension des notions de neutralité carbone, de crédit carbone et de compensation carbone.

Avantages à inclure les frais de compensation dans le prix du billet : compensation des GES assurée et facilité de mise en œuvre.
Inconvénients : coût un peu plus élevé pour le public, non applicable pour les événements gratuits, ne sensibilise pas le public à son impact carbone.

6.1.4 Compensation volontaire par un don sur place pendant l'événement

Plusieurs méthodes permettent de récolter des contributions pendant l'événement. En voici quelques-unes que nous avons explorées.

Panneau de paiement rapide avec carte de crédit

Nous avons vu ce service à quelques reprises au courant de la saison 2022. Par exemple, le festival Fierté Montréal a utilisé ce type de dispositif pour récolter des dons pour une cause. Toutefois, le CQEER n'a pas encore été témoin d'exemple d'utilisation de ces dispositifs pour la compensation de GES.

Avantages : facilité de mise en œuvre, pas obligatoire d'avoir de la monnaie sur soi.
Inconvénients : frais d'utilisation du dispositif.

Boîte de dons

Nous avons pu constater deux exemples dans le cadre du projet pilote.

À la sortie de son site, Mosaïcultures a mis une grande boîte de dons à la disposition du public. Les dons étaient remis à la Fondation de la faune du Québec. La boîte était très visible, bien positionnée et la cause en lien avec l'exposition rejoignait les valeurs du public. Entre le 18 juillet et le 12 septembre, une somme de 8 500 $ a été récoltée.

Pour le projet d'ÉAQ et DQc réalisé par le CQEER, la boîte de dons utilisée était de taille plus modeste. Une affiche indiquait la raison du don, soit la compensation des GES. Nous avons constaté que certaines personnes ignoraient tout simplement la boîte, alors que d'autres personnes s'en approchaient pour lire l'affiche et repartaient aussitôt. Seulement une infime partie des visiteurs(-euses) ont fait un don.

Ce type de boîte informative permet de sensibiliser le public à ce qui est fait avec l'argent amassé.

Avantages : peu de frais associés à la mise en place de cette méthode.
Inconvénients : n'attire pas beaucoup l'attention et ne permet pas de récolter beaucoup de dons.

Boîte de dons ludique

Depuis quelques années, le CQEER s'intéresse aux *nudges*[1], qui représentent une condition de succès des communications en événementiel. Une boîte de dons ludique a donc été testée : une distributrice de gomme à mâcher contenant des pastilles de papier ensemencées de même format a été mise en place. Voir la figure 3.



Figure 3 : Distributrice de gomme à mâcher contenant des pastilles de papier ensemencées.

Le public s'approchait du dispositif par curiosité, surtout les enfants et les familles. Une fois à proximité, un(e) membre de l'équipe verte pouvait expliquer son fonctionnement. Le coût des pastilles ensemencées était de 0,25 $ l'unité et ce montant allait servir à la compensation des GES. Une seule action permettait à la fois aux visiteurs(-euses) de planter des végétaux ou des légumes et de contribuer à la compensation carbone de l'événement. Rares sont les visiteurs(-euses) qui n'ont pas participé, mis à part ceux

[1] *Nudge* : technique visant à inciter les gens à changer leur comportement, sans contrainte, et sans qu'ils ne s'en rendent compte (Supertino, 2017).

(celles) qui n'avaient pas de monnaie. Les dons ont été plus fréquents lorsqu'une personne de l'équipe verte se trouvait sur place.

L'achat de la distributrice a été priorisé puisque la location était plus dispendieuse et plus compliquée à gérer. Elle sera vendue dès que son usage sera terminé afin de promouvoir l'économie circulaire.

Avantages : grande curiosité du public à l'endroit de la distributrice, collecte de dons plus importante qu'avec les autres méthodes.
Inconvénients : le montant total des dons est faible, car il faut prendre en compte le coût des papiers ensemencés et leur manipulation. Plusieurs personnes auraient voulu contribuer, mais n'avaient pas de monnaie sur eux.

Compensation incluse dans le prix des billets

La méthode directe consiste à inclure dans le prix des billets un montant destiné à la compensation carbone. Dans ce cas, le public est informé à l'achat qu'une partie du coût du billet servira à compenser les émissions de carbone de l'événement.

Selon une étude réalisée par Jérôme Dupras (2015), la décision optimale d'un(e) organisateur(-trice) d'événement devrait être la compensation directe. L'étude révèle que la compensation moyenne par personne pour un spectacle devrait être de 0,31 $, et qu'en regard de ce montant, le prix de cette compensation directe n'est pas assez élevé pour dissuader les participants(es) d'acheter un billet.

Avantages : la compensation complète est possible. Le frais par personne est raisonnable.
Inconvénients : aucun.

Constats

Ces deux types de méthodes, soit la contribution volontaire ou l'inclusion d'un montant dans le prix du billet, produisent des effets différents sur les membres du public. En effet, la contribution volontaire procure une certaine forme de satisfaction chez les donateurs(-trices).

Finalement, il est également important de noter que les démarches de compensation carbone peuvent souvent être critiquées, car elles sont étroitement liées au phénomène de l'écoblanchiment ou *greenwashing*. En effet, la compensation volontaire des visiteurs(-euses) peut être perçue comme une façon pour l'organisation de l'événement d'éviter de mettre en place des efforts sincères en vue de réduire ses émissions de GES. Il est donc important que celle-ci mette en place des actions concrètes de compensation carbone et que ces dernières soient communiquées adéquatement au public. En outre, les organisateurs(-trices) doivent d'abord et avant tout réduire les impacts environnementaux et les émissions de GES de leur événement avant de demander de l'aide au public pour compenser les émissions restantes. La compensation volontaire des visiteurs(-euses) doit être envisagée en dernier recours (Dupras, 2015). Il va sans dire que les efforts pour réduire l'empreinte carbone doivent couvrir toutes les activités de l'organisation, autant en amont qu'en aval d'un événement, et inclure la consommation d'essence des visiteurs(-euses) pour se rendre jusqu'au site.

6.2 Choix des projets de compensation

Il existe plusieurs types de projets de compensation carbone, et ils ont tous l'un des objectifs suivants : éviter, réduire, supprimer ou détruire les émissions de GES. La méthode de l'évitement de la compensation fait généralement référence aux secteurs des énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire. Il est également possible de participer à des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique comme l'installation de meilleurs systèmes d'éclairage, car c'est en consommant moins d'énergie qu'il est possible de réduire les émissions de GES. Par ailleurs, des projets concernant la plantation d'arbres ou la bonne gestion des sols permettent d'éliminer les émissions de carbone en stockant ces gaz polluants dans les plantes et dans le sol. Finalement, certains programmes de compensation carbone permettent de détruire ou encore de supprimer les GES notamment par la gestion des déchets d'élevage et la récupération de gaz d'enfouissement. Ces deux méthodes permettent la capture et la

destruction des gaz nocifs comme le méthane (Fondation David Suzuki et Pembina Institute, 2009).

6.3.1 Séquestration biologique du carbone

Grâce à cette méthode de compensation, il est possible de prendre part à des projets de boisement de territoires dont l'utilisation n'a pas été de forestière depuis plus de 10 ans, et également de procéder au reboisement, ce qui implique de replanter des arbres là où une forêt a été détruite. La protection de la forêt consiste également en une méthode employée qui vise à mettre de l'avant la préservation des forêts principalement situées dans des zones de conservation de grande valeur, qui seraient autrement converties en terres agricoles, en barrages hydroélectriques, ou en zones urbaines, pour ne nommer que quelques exemples. D'autres projets consistent aussi à modifier les pratiques de gestion des sols pour empêcher leur perturbation (Fondation David Suzuki et Pembina Institute, 2009).

De nombreuses organisations compensent leurs émissions à l'aide de cette méthode. C'est d'ailleurs la plus populaire dans le domaine de l'événementiel. Toutefois, il est important de noter que la séquestration du carbone survient seulement lorsque l'arbre atteint sa pleine croissance. Dans plusieurs cas, c'est à ce moment que la compensation est calculée à l'aide du carbone séquestré. Ce processus peut s'étendre sur des décennies selon les espèces et le site de plantation. Ainsi, pendant la période durant laquelle le carbone émis n'est pas totalement compensé, il agit de façon inefficace sur le climat. Cela met en relief les limites de la compensation du carbone dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (Fondation David Suzuki et Pembina Institute, 2009).

6.3.2 Investir dans l'énergie renouvelable

L'objectif principal de cette méthode de compensation est d'investir le montant du crédit carbone dans un projet d'énergie renouvelable comme les développements éoliens, solaires, hydroélectriques ou tout autre programme visant l'exploitation de l'énergie propre. En optant pour de tels projets, il est possible d'éviter, dans plusieurs secteurs, les émissions provenant des combustibles fossiles, soit les plus grands

contributeurs au réchauffement climatique. Le financement de projets mettant de l'avant les technologies de production énergétique durable, d'efficacité énergétique, ou encore la mise en place de transport durable, permet de soutenir la transition vers une économie durable.

6.3.3 Technologies et investissements en économie d'énergie

Les programmes de compensation d'efficacité énergétique sont de bonnes avenues à envisager puisqu'ils permettent de diminuer les émissions provenant des sources de combustibles fossiles et de diminuer de façon permanente les émissions de GES. Les projets d'efficacité énergétique réduisent la demande globale d'énergie. Il est également intéressant de considérer les co-bénéfices environnementaux. Par exemple, l'utilisation de technologies plus économiques en carburant dans les pays en développement permet à la fois de réduire les émissions de et ralentir la déforestation (Fondation David Suzuki et Pembina Institute, 2009).

6.3.4 Récupération du méthane des lieux d'enfouissement et gestion des déchets d'élevage du bétail

La récupération du méthane (CH_4) est un moyen de compensation qui peut être utilisé selon deux méthodes. La première consiste à récupérer le méthane provenant des sites d'enfouissement. En effet, il est possible de financer des projets qui visent à capturer le méthane libéré par les matières organiques en décomposition dans les sites d'enfouissement. Ce méthane sera ensuite brûlé pour produire de l'électricité et de la chaleur destinée au chauffage. La deuxième méthode consiste en la gestion durable des excréments du bétail d'élevage. Le méthane généré par les déchets animaux est capté par biométhanisation afin d'être récupéré et ainsi alimenter un système de production d'électricité ou de chauffage. Le méthane brûlé crée du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui réduit le potentiel de réchauffement climatique.

Le captage du CH_4 est souvent considéré comme un « fruit à portée de main » dans l'industrie de la compensation, en particulier dans le cas des projets de captage des gaz des sites d'enfouissement. En effet, ces projets génèrent un plus grand nombre de compensations en raison du plus grand potentiel de réchauffement climatique du méthane et du fait qu'ils sont relativement peu coûteux à mettre en œuvre.

6.4 Les types de marchés du carbone (réglementés et volontaires)

Pour répondre à la crise climatique et aux objectifs du GIEC, de nombreux pays, dont le Canada, se tournent vers les marchés du carbone. Il s'agit de systèmes d'échange grâce auxquels il est possible d'acheter ou de vendre des crédits carbone. Un crédit équivaut à une tonne de dioxyde de carbone, qui est soit réduite, séquestrée ou évitée. Il existe deux types de marchés du carbone, soit le marché réglementé (ou de conformité) et le marché volontaire.

Les marchés réglementés sont mis en place à la suite de l'adoption d'une politique ou d'une exigence réglementaire à l'échelle nationale, régionale ou internationale. Le marché de conformité le plus connu à travers le monde est le système d'échange de quotas d'émission (SEQE). Le SEQE fonctionne à l'aide d'un principe de plafonnement et d'échange. Ce sont souvent les grandes entreprises qui sont concernées par ce type de marché, car elles doivent obtenir des permis d'émission de GES, ou encore des quotas, de la part des gouvernements. Lorsque les entreprises polluantes dépassent leur quantité d'émissions autorisées, elles doivent acheter des permis à d'autres entités qui n'ont pas dépassé leurs quotas, puis procéder à un échange (Programme des Nations Unies pour le développement, 2022).

Les marchés volontaires du carbone désignent l'émission de GES, l'achat et la vente de crédits carbone, mais sur une base volontaire. Ils permettent aux entreprises, notamment les organisations événementielles, d'acheter et de vendre des compensations carbone afin d'atteindre leurs propres objectifs. L'offre actuelle des marchés de carbone volontaires provient principalement d'entités privées qui développent des projets carbone ou des programmes de certifications qui viennent réduire ou encore absorber les émissions de GES engendrées par les activités d'une entreprise (Programme des Nations Unies pour le développement, 2022).

6.5 Les types de crédits (*ex-ante* et *ex-post*)

Il existe deux types de crédits de carbone : *ex-ante* et *ex-post*. Les crédits *ex-ante* sont des crédits carbone accordés à une entreprise avant même que son activité ne soit terminée. Dans ce cas, le crédit carbone est délivré avant que les émissions de GES aient été réduites. L'octroi de crédits avant que l'arbre planté n'ait commencé à pousser constitue un exemple commun. Ce type de crédit nécessite un très grand suivi après l'achat, car il n'existe aucune assurance que le projet sera bel et bien réalisé (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2012).

Les crédits *ex-post* correspondent à des émissions déjà évitées et réalisées. Cette méthode assure à l'organisation qui achète les crédits carbone qu'ils ont bien été réalisés, vérifiés et mesurés. Or, c'est au moment de l'achat du crédit carbone que les émissions de GES sont compensées. En règle générale, les crédits *ex-post* sont préférables, car pratiquement aucun suivi n'est nécessaire après l'achat et leur réalisation ainsi que leur vérification sont également assurées (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2012).

LIMITES

En septembre 2022, le Centre québécois du droit de l'environnement a publié un rapport sur l'*Écoblanchiment climatique au Québec et au Canada*, après que de plus en plus d'organisations se soient déclarées carboneutres. Ce type d'allégations est de plus en plus critiqué pour de nombreuses raisons puisqu'elles induisent trop souvent le public en erreur sur l'impact environnemental réel de l'organisation, en laissant croire notamment à un impact nul. De plus, il est difficile de repérer les organisations qui s'engagent réellement à réduire leurs émissions de GES des organisations qui achètent des crédits carbone à faible coût, sans pour autant poser des gestes concrets pour réduire leurs impacts en amont. Les organisations d'événements accusées d'écoblanchiment verront leur réputation entachée jusqu'à risquer de perdre des partenaires financiers importants. De plus, la confiance du public en l'organisation sera rompue, et cette dernière pourrait devoir faire face à des démêlés avec la justice.

Afin de se protéger de toute accusation d'écoblanchiment lié aux allégations de carboneutralité, les organisations d'événements devront rendre disponibles au public certaines informations cruciales :

- Un bilan des émissions de GES comprenant les émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3)[2];
- Des explications entourant la démarche de carboneutralité mettant de l'avant, en ordre de priorité, les émissions de GES évitées, réduites, et enfin, compensées ;
- Les modalités de compensation des émissions de GES résiduelles respectant des standards minimaux.

6.6 Critères d'approvisionnement responsable

Dans cette section nous souhaitons mettre l'accent sur les questions à aborder ainsi que les vérifications à faire avant de choisir une méthode de compensation.

Critères de choix :

Compensation ex-post et non ex-ante

Comme mentionné précédemment, les crédits ex-post sont liés à un processus qui assure aux acheteurs(-euses) que les crédits carbone vendus concernent une activité déjà réalisée. Les GES sont déjà compensés au moment de l'achat.

À faire : demander si les crédits sont ex-post et non ex-ante.

Organisation sujette à une vérification périodique par une tierce partie

Les organisations qui vous fournissent un service de compensation devraient détenir une certification ou faire l'objet d'une vérification par une tierce partie reconnue, et ce, sur une base régulière.

À faire : demander quel est l'organisme certificateur et demander à voir le numéro de registre lors de l'achat des crédits.

Possibilité d'obtenir un certificat, et si oui, quand ?

[2] Scope 1, 2 et 3 : Le scope 1 représente les émissions directes de GES produits par l'entreprise ; le scope 2 correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie, mais qui n'émanent pas directement du site de l'entreprise ; et le scope 3 concerne les émissions indirectes non contrôlées par l'entreprise (Badillo, 2023).

À l'achat de crédits carbone, il est normalement possible de recevoir une preuve ou un certificat. Certaines organisations pourraient ne pas en fournir ou les fournir après un long délai. À valider avant l'achat.

Références et validation

L'idéal serait de faire affaire avec une firme crédible, fiable et reconnue par une institution compétente.

En lien avec les valeurs de votre organisation

L'offre du marché de la compensation est abondante et il est important d'encourager un projet qui ressemble aux membres de l'organisation ou encore à l'équipe. Ceci permettra de faire croître le sentiment d'appartenance à la communauté et les membres seront alors plus enclins à contribuer à la démarche.

7. COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

L'objectif des partenaires du projet est de communiquer des outils au milieu de l'événementiel. Les grands constats du projet pilote seront communiqués par l'entremise de :

- Publication du rapport du projet ;
- Publication d'un aide-mémoire pour les planificateurs(-trices) d'événements ;
- Publication d'infographies mettant en évidence les principaux constats du projet ;
- Séance d'information sous forme de webinaire pour les planificateurs(-trices) d'événements ;
- Conférence dans le cadre de l'événement Les Vivats 2023.

Toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'expérience des événements pilotes ou sur les constats peuvent communiquer avec les différents partenaires du projet :

- Destination Québec cité (DQc)
  www.quebec-cite.com/fr
  info@quebec-cite.com
- Événements Attractions Québec (ÉAQ)
  www.evenementsattractions.quebec/
  info@eaq.quebec
- Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER)
  Www.evenementecoresponsable.com/
  info@cqeer.com

CONCLUSION

ÉAQ, DQc et le CQEER espèrent que ce rapport vous permettra de démystifier des termes tels que « compensation carbone », « carboneutralité », « carbonégativité ».

Ce projet n'a permis de cibler aucun moyen efficace pour sensibiliser le public à la diminution de son empreinte carbone liée à ses déplacements. Des enjeux macro sont d'abord à considérer, comme l'offre de transport habituelle jusqu'aux sites, le niveau d'acceptabilité sociale du délaissement de la voiture, ou l'aménagement du territoire, qui favorise l'utilisation des transports plus durables. Deux options demeurent toutefois à explorer plus largement : la ludification de la communication à propos des efforts écoresponsables et la valorisation des transports actifs et collectifs.

Nous vous recommandons d'explorer les différents outils de calcul de GES pour arriver à choisir celui qui est le plus pertinent et dont l'usage est le plus réaliste en fonction de vos enjeux et de vos besoins.

Pour réellement compenser l'ensemble des GES du public, il y a deux options optimales : prévoir les frais au budget dès le départ comme un frais fixe non négociable,

ou encore, les inclure dans le prix du billet. Le budget pourrait s'avérer insuffisant si la décision d'investir dans la compensation repose sur une vérification du budget restant une fois les autres frais engagés.

Le terme « carboneutralité » doit être utilisé avec parcimonie et seulement après avoir bien calculé, réduit et compensé l'ensemble des émissions de GES des événements. Il est également fortement recommandé d'éviter de faire de l'écoblanchiment.

Le CQEER tient à remercier Destination Québec cité et Événements Attractions Québec pour leur soutien dans le cadre de ce projet. Ce mandat d'analyse et de caractérisation des méthodes d'évaluation et de compensation des GES n'aurait pas pu voir le jour sans la confiance et la collaboration de Mosaïcultures Québec 2022, du Marché de Noël allemand de Québec ainsi que du Carnaval de Québec. Nous les remercions grandement de nous avoir permis de faire des apprentissages importants dont toute la communauté événementielle pourra bénéficier.

RÉFÉRENCES

Actu-Environnement, « Dictionnaire environnement », 2019. En ligne : https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/gaz_a_effet_de_serre_ges.php4

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, « La compensation volontaire : démarches et limites », 2012. En ligne : http://multimedia.ademe.fr/catalogues/master-compensation-carbone/projet/Guide-compensation-carbone---juillet.pdf

Authier, I, « Le Festival de la chanson de Granby encore carboneutre », *La Voix de l'Est,* 30 novembre 2021. En ligne : https://www.lavoixdelest.ca/2021/11/30/le-festival-de-la-chanson-de-granby-encore-carboneutre-31723c923ece9086826289991c994531

Badillo, A, « Scope 1, 2, 3 d'un bilan carbone : définition, périmètres et limites », *Climate Consulting*, 26 avril 2023. En ligne : https://climate.selectra.com/fr/entreprises/bilan-carbone/scope-1-2-3#:~:text=Le%20scope%201%20repr%C3%A9sente%20les,le%20contr%C3%B4le%20de%20l'entreprise

Baril, H. « Un Festival de Jazz carboneutre ». *La Presse,* 28 juin 2013. En ligne : https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201306/28/01-4665754-un-festival-de-jazz-carboneutre.php

Carboneutre Québec, « Être carboneutre : Ce que c'est, comment l'être et combien ça coûte », 2022. En ligne : https://carboneutrequebec.com/carboneutre/

CQEER, « À propos – Le conseil québécois des événements écoresponsables », 2022. En ligne: https://evenementecoresponsable.com/a-propos

David Suzuki Foundation et Pembina Institute, « Purchasing carbon offsets: a guide for Canadian consumers, businesses and organizations », 2009. En ligne : https://www.pembina.org/reports/offset-purchase-guide-v3.pdf

Destination Québec cité, « Mission et structure » 2023. En ligne : https://www.quebec-cite.com/fr/a-propos/mission-et-structure

Équiterre. « Participez aux festivals sans remords », 2012. En ligne : https://www.equiterre.org/en/resources/geste-participez-aux-festivals-sans-remords

Eurostat, « Glossaire : équivalent dioxyde de carbone », 2019. En ligne : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Carbon_dioxide_equivalent/fr

Événements Attractions Québec, « Mission-Vision », 2022. En ligne : https://www.événementsattractions.quebec/événements-attractions-quebec/mission

LCL Environnement, « Club des certifiés : Festival international de la chanson de Granby », 12 novembre 2020. En ligne : https://www.carboneutre.ca/club-des-certifies-festival-international-de-la-chanson-de-granby/

Omnium Banque Nationale, « Rapport post-tournoi Montréal », 2022. En ligne : https://omniumbanquenationale.com/developpement-durable

Office québécois de la langue française (OQLF),). « Carbonégativité », 2022. En ligne : https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26559630/carbonegativite

Pelletier, E, « Le transport en commun offert aux visiteurs des hôtels de Québec cet été », *Le Soleil,* 2 juin 2022. En ligne : https://www.lesoleil.com/2022/06/02/le-

transport-en-commun-offert-aux-visiteurs-des-hotels-de-quebec-cet-ete-64b8dc62c076312e6703130741dfbb9e

Piknic Électronik, « Développement durable, Notre vision écoresponsable », 2023. En ligne : https://piknicelectronik.com/fr/developpement-durable

Programme des Nations Unies pour le développement, « Que sont les marchés du carbone et pourquoi sont-ils importants ? », 2022. En ligne : https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/que-sont-les-marches-du-carbone-et-pourquoi-sont-ils-importants

Supertino, G., « “Nudges” : ils sont partout, mais à quoi servent-ils ? » *Europe 1*, 29 novembre 2017. En ligne : https://www.europe1.fr/societe/nudges-ils-sont-partout-mais-a-quoi-servent-ils-3506750

Tetra Pak. (S. d.), « Emballages carton durables ». En ligne : https://www.tetrapak.com/fr-ca/campaigns/go-nature-go-carton/sustainable-solutions/packaging

ANNEXE 1 Planification des tests sur les sites événementiels

Planification

1. Événement : Mosaïcultures Québec 2022

Dates	Éléments testés durant l'événement
Septembre 2022	Si possible, affichage en lien avec la sensibilisation aux émissions de GES
Septembre 2022	Bilan de GES des visiteurs(-euses) à l'aide de l'outil de Destination Québec cité
Août 2022	Bilan de GES à l'aide de l'application du CQEER
Septembre 2022	Si possible, installation d'une machine distributrice en vue d'amasser des fonds à titre de compensation volontaire de la part du public
Septembre 2022	Si possible, installation d'une boîte de dons pour une compensation volontaire

2. Événement : Marché de Noël allemand de Québec

Dates	Élément testé durant l'événement
Décembre 2022	Affichage en lien avec la sensibilisation aux les émissions de GES
Décembre 2022	Affichage en lien avec la sensibilisation aux émissions de GES et interactions avec le public au sujet de la sensibilisation
Décembre 2022	Bilan de GES des visiteurs(-euses) à l'aide de l'outil de Destination Québec cité
Décembre 2022	Bilan de GES à l'aide d'un outil Excel
Décembre 2022	Bilan de GES à l'aide des outils Creative Green
Décembre 2022	Installation d'une machine distributrice en vue d'amasser des fonds à titre de compensation volontaire de la part du public
Décembre 2022	Si possible, installation d'une boîte de dons pour une compensation volontaire
Décembre 2022	Si possible, ajout d'une section de compensation volontaire sur le site Web de l'événement
Décembre 2022	Possibilité d'ajouter un autre élément lié à la sensibilisation, au calcul ou à la compensation des GES à la demande de l'organisation du Marché

3. Événement : Carnaval de Québec

Dates	Élément testé durant l'événement
Février 2022	Affichage en lien avec la sensibilisation aux émissions de GES
Février 2022	Affichage en lien avec la sensibilisation aux émissions de GES et interactions avec le public au sujet de la sensibilisation
Février 2022	Bilan de GES des visiteurs(-euses) à l'aide de l'outil de Destination Québec cité
Février 2022	Bilan de GES à l'aide d'un outil Excel
Février 2022	Bilan de GES à l'aide des outils Creative Green
Février 2022	Installation d'une machine distributrice en vue d'amasser des fonds à titre de compensation volontaire de la part des visiteurs(-euses)
Février 2022	Si possible, installation d'une boîte de dons pour compensation volontaire
Février 2022	Si possible, ajout d'une section de compensation volontaire sur le site Web de l'événement
Février 2022	Permettre aux visiteurs(-euses) de compenser volontairement en ligne lors de l'achat du billet
Février 2022	Possibilité d'ajouter un autre élément lié à la sensibilisation, au calcul ou à la compensation des GES à la demande de l'organisation du Marché

ANNEXE 2 : Questionnaire Autres postes émetteurs de GES

Section générale :

1. En moyenne, combien y a-t-il eu de visiteurs(-euses) par jour ?
2. Combien de billets ont été vendus au total ? (Participation totale connue)
3. Combien de passeports saisonniers ont été vendus au total ?
4. En moyenne, combien de fois les personnes détenant un passeport saisonnier ont-elles fréquenté l'événement ?
5. Combien y avait-il d'espaces d'expositions équipés en son et en lumières sur le site ?

Section sur la consommation d'énergie (incluant les kiosques alimentaires) :

1. Utilisation du réseau électrique : kWh
2. Utilisation de gaz naturel : kWh
3. Utilisation de propane : L
4. Utilisation de diesel (excluant les kiosques alimentaires) : L
5. Utilisation de diesel aux kiosques alimentaires : L
6. Utilisation de biodiesel (excluant les kiosques alimentaires) : L
7. Utilisation de biodiesel aux kiosques alimentaires : L
8. Utilisation de l'énergie renouvelable sur le site : kWh
9. L'événement utilise-t-il l'énergie d'un fournisseur d'énergie renouvelable ?
    a. Si oui, lequel ?

Section sur l'eau :

Indiquer la quantité d'eau potable consommée ainsi que la quantité d'eaux usées générées pour tout le lieu et toute la durée de l'événement.

*Si la quantité est en litres (L), diviser par 1000 pour obtenir l'équivalent en mètres cubes (m^3).

1. Utilisation d'eau potable : m^3
2. Eaux usées (excluant les toilettes à compost) : m^3
3. Remarques.

Section sur les matières résiduelles :

1. Matières destinées à l'enfouissement :
    a. Description : peut comprendre plusieurs types de déchets ;
    b. Quantité ;
    c. Unité : tonnes, sacs à ordure par semaine, ramassages mensuels, bac roulant (120 L, 240 L, etc.), conteneur (4 m³, 6 m³, etc.).
2. Matières recyclables (incluant les déchets réutilisés) :
    a. Description : peut comprendre plusieurs types de déchets ;
    b. Quantité ;
    c. Unité : tonnes, sacs à ordure par semaine, ramassages mensuels, bac roulant (120 L, etc.), conteneur (4 m³, etc.).
3. Matières compostables :
    a. Description : peut comprendre plusieurs types de déchets ;
    b. Quantité ;
    c. Unité :tonnes, sacs à ordure par semaine – sac de petite dimension pour les petits contenants de cuisine, ramassages mensuels de bac roulant (120 L, etc.).
4. Section sur l'alimentation :
    a. Nombre de repas servis ;
    b. Type de régime alimentaire :
        - Classique ;
        - À dominance végétale.
5. Section sur l'hébergement :
    a. Nombre de nuitées ;
    b. Type d'hébergements :
        - Hôtel ;
        - Gîte ;
        - Motel ;
        - Auberge de jeunesse ;
        - Centres de vacances ;
        - Chalet ;
        - Camping.

ANNEXE 3 : Exemple de suggestions envoyées aux promoteurs(-trices) d'événements

Recommandations pour le transport collectif

- Développer un partenariat avec le RTC pour qu'un billet gratuit soit offert au public ;
- Publier sur les réseaux sociaux du RTC et ceux de l'organisation pour continuer à favoriser le transport collectif ;
- Offrir un avantage aux visiteurs(-euses) qui ont utilisé les transports collectifs. Sur présentation d'un titre de transport valide, offrir un rabais (par exemple, un coupon rabais de 5 % sur un achat), ou un breuvage gratuit, etc. ;
- Mentionner les informations nécessaires concernant les lignes d'autobus qui se rendent à l'événement sur le site Web ;
- Stationnement :
    - Ne pas encourager l'utilisation de la voiture et éviter la mention du stationnement gratuit (idéalement) ;
    - Mentionner le stationnement à la toute fin sur le site Web. Il faut prioriser les informations sur le transport collectif et actif.

Exemple du site Web du Festival d'été de Québec (lien), qui contient de l'information détaillée pour chaque moyen de transport.

Recommandations pour la sensibilisation à l'autopartage et/ou au covoiturage

- Sensibiliser les exposants(es) par rapport à leur mode de transport :
    - Possibilité de créer une page Facebook pour que les exposants(es) puissent communiquer et covoiturer s'ils viennent du même quartier ou de la même région.
- Campagne de covoiturage sur les réseaux sociaux :
    - Stationnement : si les visiteurs(-euses) arrivent à bord d'une voiture remplie, ils pourraient recevoir certaines gratuités (coupons rabais, produits, etc.).
        - Puisque les stationnements ne sont pas spécifiques à l'événement, une vérification serait nécessaire : par exemple, une campagne de covoiturage sur les réseaux sociaux dans le

cadre de laquelle les visiteurs(-euses) doivent publier une photo de l'auto avec cinq passagers à bord. Pour recevoir la récompense, les visiteurs(-euses) doivent se rendre à un kiosque pour montrer la photo qui a été partagée.

- Créez un groupe Facebook pour favoriser le covoiturage des visiteurs(-euses) ;
- Mentionnez sur les réseaux sociaux différentes compagnies de covoiturage (Poparide, Amigo Express, Covoiturage.ca, Caribook) ;
- PLUMobile : permet d'organiser les déplacements du public entre la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans et Québec.

Exemples de textes de sensibilisation destinés aux visiteurs(-euses) et aux exposants(es)

- Texte pour la compensation de GES sur le site Web
  - MUTEK s'engage à compenser ses émissions de gaz à effet de serre en collaboration avec l'association Planetair. En 2021, grâce aux contributions du public que nous avons égalées, nous avons compensé 130,72 tonnes éq. CO_2, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2019. Planetair est une initiative du Centre international UNISFÉRA, une organisation sans but lucratif fondée au Canada en 2002.
  - Le festival comptabilise la totalité des émissions générées par l'événement, soit la mobilité de l'équipe, des artistes et des invités(es) professionnels(les), de même que celle des festivaliers(-ières). Grâce à son Fonds écoresponsable, le festival s'engage à accroître sa compensation carbone d'année en année par l'achat de crédits de compensation durable et de crédits carbone éducatifs.
- Texte pour favoriser l'utilisation du transport collectif sur les réseaux sociaux
  - VENEZ EN AUTOBUS. C'est une solution transport très efficace pour éviter les bouchons de circulation et aussi pour lutter contre le changement climatique. Facilitez-vous la vie en utilisant l'application RTC Nomade pour acheter vos billets d'autobus et consulter l'horaire ;
  - Pour faciliter vos déplacements durant le Marché de Noël, la meilleure option est sans aucun doute L'AUTOBUS !

- Texte pour présenter et encourager différentes compagnies de covoiturage
    - La beauté du covoiturage, c'est que ça permet de faire de nouvelles rencontres, d'économiser, mais surtout, de participer activement à la lutte contre le changement climatique. Plusieurs services de covoiturage s'offrent à vous, dont Poparide, Amigo Express, Covoiturage.ca et Caribook.
    - Vous venez de la Côte-de-Beaupré ou de l'île d'Orléans, mais vous vous souciez de votre empreinte écologique en lien avec votre venue au Marché de Noël allemand ? PLUMobile vous offre un service de transport en commun qui vous évitera tout souci de bouchon de circulation ni de stationnement !

Éléments visuels

Les éléments visuels utilisés par d'autres événements seront partagés à titre d'exemple au début du mois d'octobre. Faites-nous part de vos besoins en matière d'éléments visuels.

Suggestions autres

Il est utile de rappeler aux visiteurs(-euses) d'apporter leur **«** kit du festivalier **»**, soit un sac réutilisable, une bouteille d'eau, des contenants pour boissons chaudes et des collations (offertes en vrac), etc., en fonction des besoins qu'ils pourraient avoir sur votre site et en vue de réduire la production de matières résiduelles.

Pour la compensation

- Suggestions (avec lien) pour la compensation sur le site Web du Marché :
    - Les trois compensateurs auxquels nous songions n'offraient pas d'accès direct vers une plate-forme de compensation simple et efficace. Nous proposons donc d'afficher un lien direct vers une page dédiée à la compensation des GES. Les visiteurs(-euses) choisiront le montant qu'ils (elles) souhaitent débourser.
    - Le choix d'un compensateur est nécessaire. Le fait d'inscrire ce choix dans la description du produit permet au public de savoir à quel compensateur sera versé l'argent, et quelle est sa mission. Voici une liste de tous les compensateurs.

- Envoi de questions pour la compilation des GES internes : Il s'agit de sonder les employés(es) et contractuels(les) sur leurs déplacements en lien avec l'organisation de l'événement et pendant l'événement. Vous pouvez inclure les déplacements d'affaires.

  L'idéal serait de :

  1. Noter le tout dans un fichier Excel déposé sur un disque partagé ;
  2. Recourir à notre application Web afin que les gens indiquent eux-mêmes leurs déplacements.

Les questions sont :

- **«** Quels moyens de transport avez-vous utilisés pour vous déplacer ? **» :** Les choix de réponses sont importants. On doit différencier le vélo, la luge, la marche, le voiturage en solo, le covoiturage, la voiture électrique, la voiture hybride, la camionnette, le VUS, le train, le bus, le traversier, etc. ;
- **«** À partir de quel code postal ? **»**
- **«** Avez-vous effectué le(s) trajet(s) seul ou accompagné(e) ? **»**

La compilation des déplacements des exposants(es) pourrait être effectuée à l'aide d'un fichier Excel spécifique ou encore de l'application, à l'aide d'un code exclusif.

Destination Québec cité (DQc)
www.quebec-cite.com/fr
tourismedurable@quebec-cite.com

Conseil québécois des événements écoresponsables
www.evenementecoresponsable.com
info@cqeer.com

Événements Attractions Québec
www.evenementsattractions.quebec/
viragedurable@eaq.quebec